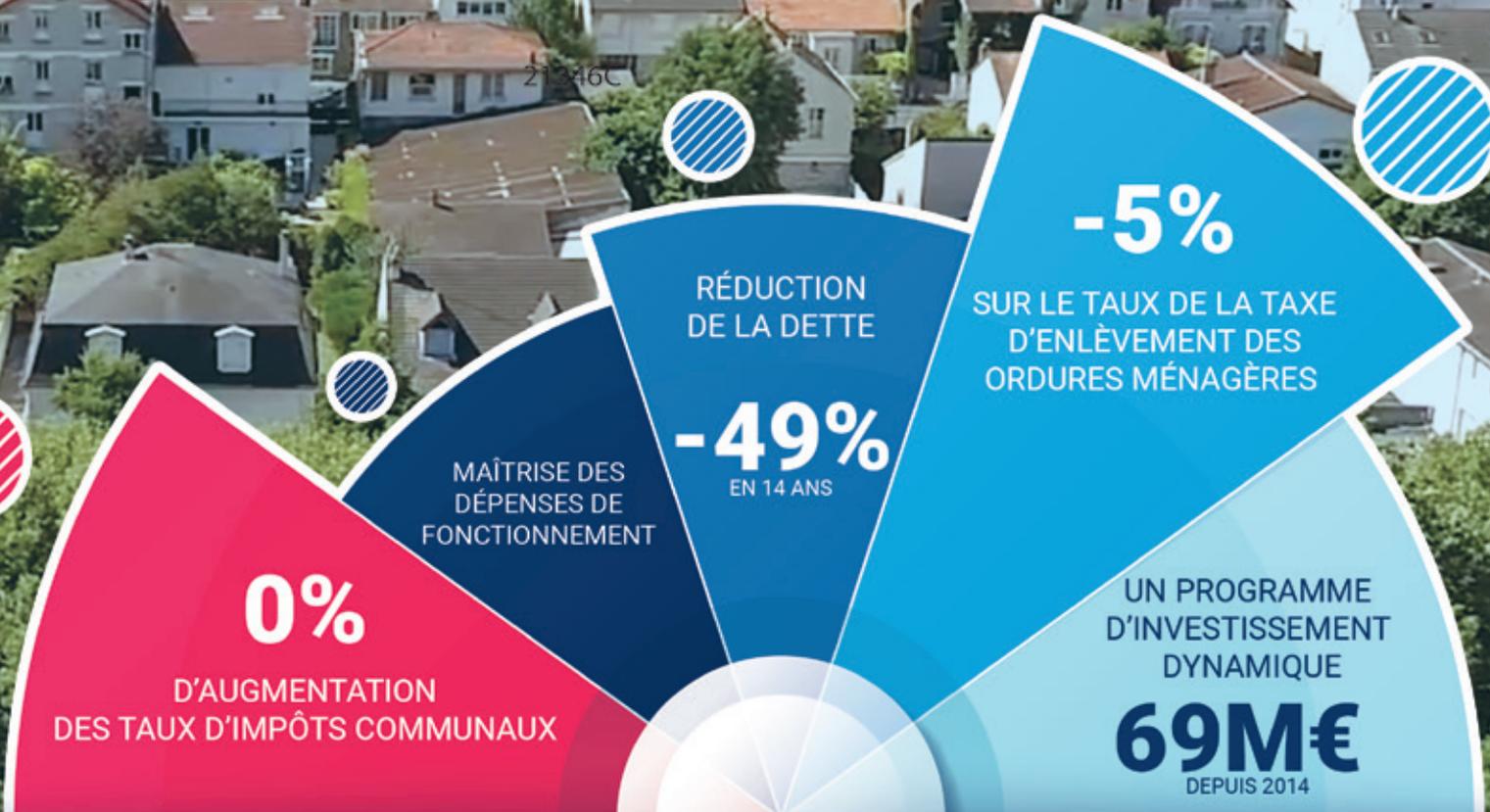


Maisons-Alfort

le mag

Avril 2019 #475

Budget 2019



CADRE DE VIE

Faites le plein d'activités à la ferme de Maisons-Alfort !

P. 7

DOSSIER

Budget 2019 : dépenses maîtrisées, services de qualité

P. 11

SORTIES CULTURELLES

Découvrez le programme du Printemps !

P. 26



07

CADRE DE VIE
Faites le plein
d'activités
à la ferme !

11

DOSSIER

Budget 2019 :
dépenses maîtrisées,
services de qualité,
et toujours 0%
d'augmentation des taux
d'impôts communaux



24

**JEUNESSE
& FAMILLE**

À la découverte
du Salon de
l'Agriculture !



**SORTIES
CULTURELLES**
Découvrez
le programme !

26



29

**CONSEIL
MUNICIPAL**

Les principales
décisions

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr

Avril 2019

Directeur de la publication : Olivier Capitanio • **Rédaction :** Service Communication et RP • **Conception - Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication et RP - Lastes, Le Nai, Dinh • **Tirage :** 31 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3501 P



Olivier Capitanio
Maire de Maisons-Alfort
Conseiller départemental
du Val-de-Marne



*“ Mettre en œuvre
tous les engagements
pris devant les
Maisonnois tout
en garantissant
une gestion saine
de nos finances
communales.
Tel est mon objectif
et celui de mon
équipe municipale. ”*

Le 28 mars dernier, le budget de la ville pour 2019 a été adopté par le Conseil municipal. Dans un contexte économique et social particulièrement difficile, la Ville de Maisons-Alfort se démarque une nouvelle fois par une gestion saine et équilibrée de ses finances.

Aujourd'hui la situation des communes demeure incertaine face aux baisses que nous avons connues des dotations de l'État (Maisons-Alfort a perdu 8 millions d'euros de ressources depuis 2012), et aux décisions du gouvernement de supprimer progressivement la taxe d'habitation et d'encadrer strictement les dépenses de fonctionnement des collectivités locales. Malgré tout, notre Ville continuera **d'agir en faveur de tous les Maisonnois** afin de leur proposer des services de qualité, dans le respect des engagements pris dans le cadre du mandat municipal.

Et ce, **sans aucune augmentation d'impôt**. Comme en 2018, aucun taux des impôts communaux, que ce soit la taxe d'habitation ou la taxe foncière sur le bâti, ne sera revu à la hausse. Nous allons même plus loin puisque, **nous baissons de 5% le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2019! Les tarifs municipaux ne seront pas non plus augmentés en 2019** et la Ville maintiendra l'ensemble des actions existantes à destination de toutes les générations de Maisonnois. Autant de mesures destinées à soutenir le pouvoir d'achat des familles maisonnoises.

Le budget voté pour l'année 2019 reflète ainsi ma volonté, en tant que maire de Maisons-Alfort, et celle de la municipalité, de poursuivre les efforts menés de longue date afin que notre ville continue de figurer au tableau d'honneur des villes bien gérées dans le Val-de-Marne et au sein de la métropole du Grand Paris. Vous pourrez ainsi constater dans le dossier spécialement consacré à la présentation du budget 2019 que Maisons-Alfort

est parmi les 34 villes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris, celle où les dépenses de fonctionnement sont les plus faibles, et parmi les villes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne, la commune la moins endettée et où la pression fiscale sur les ménages est la plus faible.

Cette gestion responsable et maîtrisée dans la durée de nos finances nous permet de poursuivre **notre politique d'investissement dynamique, avec un total de 8,8 millions d'euros affectés en 2019** à l'amélioration du cadre de vie des Maisonnois et des services qui leur sont proposés. En parallèle de l'attention portée à l'entretien des équipements publics, de nombreuses réalisations verront le jour en 2019, à l'instar des quatre grands projets sociaux dans le quartier des Planètes – une nouvelle résidence pour personnes âgées, un foyer d'accueil médicalisé, une pension de famille et 50 nouveaux logements sociaux –, de la livraison du nouveau gymnase multisports des Juilliottes, du réaménagement de l'avenue de la Liberté et du parvis du Grand Ensemble, de la rénovation de l'école élémentaire Charles Péguy, ou encore de la poursuite de notre programme pour l'amélioration de notre environnement (plantations d'arbres, déploiement du Vélib', extension de la géothermie...).

Tel est mon objectif et celui de mon équipe municipale : poursuivre en 2019 nos engagements envers tous les Maisonnois afin qu'ils profitent de services toujours plus adaptés à leurs besoins et d'un cadre de vie toujours plus harmonieux à Maisons-Alfort.

LA GENDARMERIE SE PRODUIT DEVANT 450 COLLÉGIENS

Le 14 mars, s'est tenu un concert un peu particulier au théâtre Claude Debussy, interprété par la Musique de la Gendarmerie mobile. Devant 450 collégiens des établissements Edouard Herriot, Sainte Thérèse et Nicolas de Staël, la prestigieuse formation composée de 70 musiciennes et musiciens professionnels, dirigée par le Capitaine Christian Lacabanne, a joué le même répertoire que celui choisi pour le concert du centenaire de la Grande Guerre spécialement pour ce jeune public. En effet, la Grande Guerre étant au programme au collège, ce concert était une occasion unique d'apprendre autrement.



UNE PAUSE BIEN-ÊTRE À MAISONS-ALFORT

Le 15 mars dernier s'est déroulée l'inauguration du Studio Air Pilates, situé au 57 avenue du Général Leclerc dans le quartier d'Alfort, en présence du maire de Maisons-Alfort, Olivier Capitanio et des maires-adjoints Christine Rasetti et Romain Maria. Ouvert en septembre dernier, le studio propose des cours de pilates et de yoga aérien, y compris des cours spécifiquement adaptés aux femmes enceintes. L'occasion de faire du sport en douceur et de se détendre... dans les airs !



44^e SALON D'ART PHOTOGRAPHIQUE

Évènement incontournable de la vie culturelle maisonnaise, le 44^e Salon d'Art photographique a donné le coup d'envoi de la 15^e édition du Printemps des Arts. Le vernissage de l'exposition s'est tenu le 14 mars au théâtre Claude Debussy, en présence du maire, Olivier Capitanio, des maires-adjoints, de Michèle Aubert, présidente du Photo-Club Maisonnais et de nombreux Maisonnais. L'occasion d'admirer les 84 photographies présentées par 15 membres du Photo-Club, ainsi que la trentaine de photographies sur le thème des « *Errances forestières* » de Jean-Claude Bugny, photographe reconnu et invité d'honneur de ce 44^e Salon d'Art photographique.

UNE VITRINE DÉDIÉE AUX AUTEURS INDÉPENDANTS

La Librairie de la Mairie, sous la houlette de Pascal et Sabine Delord, a inauguré autour d'un petit-déjeuner convivial le 16 mars dernier, un nouvel espace dédié aux auteurs indépendants en présence de Mary-France Parrain, 1^{er} maire-adjoint, de 10 auteurs indépendants et de nombreux lecteurs Maisonnais. Fort du succès des Marchés de l'autoédition créés à Maisons-Alfort il y a 2 ans, Pascal Delord a décidé d'ouvrir la première vitrine exclusivement dédiée à ces auteurs. Nous leur souhaitons un grand succès dans cette nouvelle aventure éditoriale.





BÉBÉ GYM

Plein succès pour les 1^{res} portes ouvertes!

Pour la première fois, la Ville a ouvert les portes du Bébé Gym le 23 mars dernier. En présence du maire, Olivier Capitanio, de notre député Michel Herbillon, de Bruno Bordier, maire-adjoint au Sport, l'événement a réuni de nombreux Maisonnais venus découvrir les activités que pratiquent au quotidien leurs enfants dans le cadre de ce dispositif gratuit à destination des 3-6 ans. Les parents ont ainsi pu participer avec leurs enfants aux différents parcours de psychomotricité et échanger avec les moniteurs qui encadrent au quotidien le Bébé Gym. A noter que ce nouvel événement ne remplace pas la fête du Bébé Gym qui aura toujours lieu en juin.

Un véritable succès pour les premières portes ouvertes Bébé Gym, ici dans l'école élémentaire Condorcet.



TRANSPORT

Plus de bus sur la ligne 172

Ile-de-France Mobilités continue de renforcer l'offre de transport et les voyageurs de la RATP profitent de ces évolutions. Depuis le 1^{er} avril, ce sont les Maisonnais empruntant la ligne 172 « Gare de Bourg-la-Reine – Créteil Hôpital Mondor » qui bénéficient d'un meilleur service. Entre 7 h et 9 h le bus passe à intervalle de 6/7 min au lieu de 7/8 min et entre 21 h et 22 h, le bus passe à intervalle de 15 minutes au lieu de 20 minutes.

Le maire, Olivier Capitanio, entouré de notre député Michel Herbillon et de B. Bordier, maire-adjoint, à l'école Parmentier.

PROPRETÉ ET CIVILITÉ

S'occuper de son chien... favorise le bien-être commun

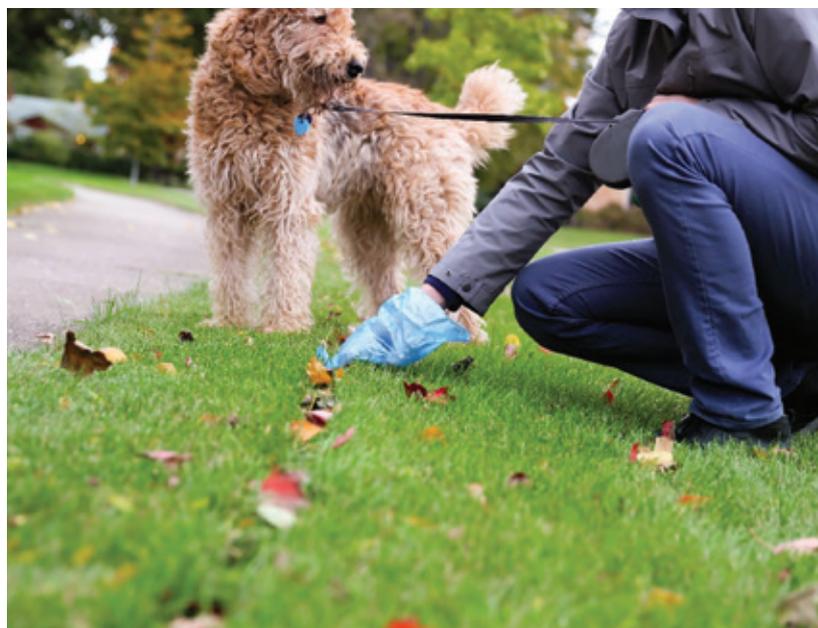
À Maisons-Alfort, les rues et les trottoirs sont balayés et nettoyés très fréquemment, mais la propreté de la ville dépend aussi du civisme de tous. Ainsi, les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les déjections canines, grâce aux 65 distributeurs « *Toutounet* » mis à leur disposition par la Ville ou bien à défaut avec leurs propres sacs plastique.

Par ailleurs, tout propriétaire de chien dit dangereux, catégorisé 1 ou 2, doit le tenir en laisse et muselé sur la voie publique et dans les parcs publics. Il en va de la sécurité de votre chien dans un environnement urbain ainsi que du bien-être des habitants. Sachez également qu'un agent assermenté peut vous demander de présenter le permis de détention dudit chien.

Enfin, sachez que tous les chiens sont interdits dans l'ensemble des parcs et jardins de Maisons-Alfort afin de préserver la cohabitation de tous et toutes, notamment des familles avec des enfants en bas-âge souhaitant jouer librement dans un environnement propre.

Pour toutes les questions ou demandes d'interventions liées à la propreté : Services Techniques - 01 43 96 77 25.

Un geste simple et rapide qui favorise le bien-être de tous.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Inscrivez votre groupe !

Cette année encore, la Ville met en scène des groupes 100 % maisonnaïses. Envoyez votre candidature jusqu'au 30 avril et produisez-vous sur le parvis de l'hôtel de ville dans une ambiance festive !

Renseignements au 01 41 94 12 50

omc.maisonsalfort@wanadoo.fr

SCOLARITÉ

Comment lutter contre le stress des examens ?

Le 16 avril à 19 h 30, INFO-Parents vous propose une conférence sur le thème « Être en bonne santé pendant les examens » au centre socioculturel La Croix des Ouches.

Inscriptions auprès du centre socioculturel La Croix des Ouches au 01 41 79 16 15

croixdesouches@wanadoo.fr



ATTENTION ! Nouveaux horaires à INFO-Parents

Pour être au plus proche de vos besoins, INFO-Parents est désormais ouvert du mardi au samedi.

Mardi et jeudi : 16 h-19 h 30, **mercredi et samedi** : 10 h-12 h 30 et 14 h-18 h, **vendredi** : 12 h-18 h (entretien de soutien à la parentalité sur rendez-vous).

PARENTS

Rencontre avec les assistantes maternelles

L'équipe du Relais des Assistantes Maternelles (RAM) de Maisons-Alfort organise un point info **le 16 avril de 19 h à 21 h**, en salle du Temps Libre. Elle y évoquera le fonctionnement des Relais et échangera avec les parents maisonnaïses à propos des activités et du quotidien des enfants qui sont accueillis par les assistantes maternelles agréées.

25 bis avenue du Général de Gaulle

HOMMAGES

Commémoration du 31^e anniversaire des événements d'Ouvéa

Le 27 avril prochain, à l'angle des rues Pierre et Marie Curie et Maréchal Maunoury, en présence des autorités civiles et militaires ainsi que des associations d'anciens combattants, la municipalité rendra hommage aux gendarmes décédés lors de la prise d'otages survenue le 22 avril 1988 à Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie.

Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

Un hommage leur sera rendu le 28 avril prochain, à 9 h 30 au cimetière communal puis à 10 h à la synagogue, en présence notamment du Maire Olivier Capitanio, des fédérations des Déportés et des associations d'anciens combattants, résistants et victimes de guerre, accompagnées de leurs portedrapeaux. Un car sera mis à disposition des participants pour se rendre du cimetière à la synagogue.

ANNIVERSAIRE

L'AASAA fête ses 10 ans !

L'Association des Amis de Sainte-Agnès d'Alfort (AASAA) a fêté ses 10 ans. Elle est très impliquée dans la mise en valeur de l'église Sainte-Agnès, classée monument historique depuis 1984, et de son remarquable orgue sur lequel de nombreux musiciens ont pris plaisir à jouer en raison de ses qualités exceptionnelles. L'AASAA, qui propose régulièrement des concerts, en présentera un nouveau **le 12 mai prochain à 16 h**. Intitulé « De la renaissance au temps moderne », il sera interprété par Christophe Tchalakov au violon.

NOUVEAUX MAISONNAÏSES

Comment m'inscrire au circuit de bienvenue de la ville ?



Vous venez d'emménager à Maisons-Alfort et souhaitez mieux connaître votre nouvelle ville ? Alors profitez de la visite gratuite proposée par la mairie. La prochaine aura lieu **le samedi 18 mai de 8 h 45 à 12 h 30**. Au programme pour les nouveaux Maisonnaïses : la découverte des lieux emblématiques de la ville, la présentation des nombreux services offerts ainsi qu'une réception dans les salons de l'Hôtel de ville.

Inscriptions au 01 43 96 77 08

comm.ville@maisons-alfort.fr



DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 arbres remarquables plantés au Parc de l'Alsacienne

Le maire Olivier Capitanio, le député M. Herbillon et le maire-adjoint B. Bordier, rendent visite aux petits fermiers.



La ville de Maisons-Alfort considère les arbres comme une composante essentielle de son patrimoine qu'il convient de préserver et d'accroître. C'est pourquoi, la Ville a décidé de planter trois arbres remarquables dans le Parc de l'Alsacienne cet hiver : un cèdre du Liban, un chêne et un liquidambar. Ce projet a été entièrement piloté par les agents municipaux des espaces verts de la ville, qui ont choisi puis géré la plantation de ces trois arbres. Une opération que l'on n'observe pas tous les jours, puisque le cèdre du Liban, à lui seul, ne pesait pas moins de 6 tonnes !

En pleine plantation du chêne !



FERME DE MAISONS-ALFORT

Faites le plein d'activités !

Pourquoi ne pas profiter d'une pause nature en plein cœur de la ville ? Située dans le parc du Château de Réghat, la ferme de Maisons-Alfort propose aux petits et grands de nombreuses activités et animations tout au long de l'année : visites, découverte des animaux de la ferme, tonte des moutons et filage de la laine ou encore ateliers de création de bouquets... Les 23 et 24 mars dernier, de jeunes Maisonnais ont même « joué aux apprentis fermiers » le temps d'une matinée et ont ainsi nourri et pris soin des nombreux animaux que compte la ferme de Maisons-Alfort. Les services techniques de la ville proposent cette animation plusieurs fois dans l'année, restez à l'affût !

Grande chasse aux œufs le 21 avril

Pour ceux qui auraient manqué ce rendez-vous l'an dernier, les services techniques de la ville vous attendent **le 21 avril prochain** pour participer à la 2^e édition de la chasse aux œufs. Au cœur de la ferme, venez en famille dénicher les œufs factices dissimulés par les fermiers de la Ville lors d'une des 3 sessions proposées ! Pour 5 œufs trouvés, un sachet d'animaux en chocolat sera remis, dans la limite d'un sachet par enfant.

Modalités de cette journée sur le site internet de la ville : www.maisons-alfort.fr. Seule l'entrée de la ferme est payante, les animations étant gratuites.

COLLECTE DE DÉCHETS

Le point sur le changement des bacs à ordures ménagères

Depuis le 11 mars et jusqu'à la fin du mois d'avril, les bacs à ordures ménagères au couvercle bleu sont peu à peu remplacés par de nouveaux bacs au couvercle gris par les services du Territoire Paris Est Marne&Bois.

En effet, depuis la création de la Métropole du Grand Paris et des Territoires, les communes n'ont plus la compétence en matière de collecte des ordures ménagères. Cette compétence relève désormais du Territoire Paris Est Marne&Bois pour les 13 communes qui le composent, dont Maisons-Alfort.

Dans le cadre de cette compétence, le Territoire a passé un mar-

Depuis le 11 mars, le Territoire procède au changement des bacs à ordures ménagères dans les divers quartiers de la ville.



ché d'acquisition de nouveaux bacs à ordures ménagères, pour l'ensemble des 13 villes, qui permet notamment de respecter les recommandations de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Des économies pour notre ville

Ce changement de bacs à ordures ménagères va aussi permettre de faire des économies.

En effet, avant que le Territoire ne récupère cette compétence, les bacs à ordures ménagères relevaient d'un marché de location/maintenance. La Ville n'était pas propriétaire des bacs. Le marché passé par le Territoire, à l'échelle des 13 communes, s'avère plus intéressant que la situation antérieure. L'acquisition de ces nouveaux bacs par le Territoire va ainsi permettre – grâce au groupement des achats à grande échelle – une économie pour notre ville de dépenses de fonctionnement, estimée à près de 100 000 euros par an, et ce, dès l'an prochain.

Les anciens bacs recyclés

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, nous tenons également à vous informer que la totalité des anciens bacs à ordures ménagères de la ville, qui ont été remplacés, seront recyclés.

VELIB'

Trois stations supplémentaires

Le déploiement des stations Vélib' se poursuit. Après l'ouverture des stations situées au **métro Stade** et au **square Jean Moulin** dans le centre-ville et celle au **square René Coty** à Charentonneau, trois nouvelles stations sont désormais opérationnelles à Maisons-Alfort. La première se situe devant le **Parc du Vert-de-Maisons** à l'angle de la rue de Rome et de l'avenue Liberté, la seconde, dans le quartier des **Planètes, sur les Bords de Marne**, à l'entrée du Pont de Maisons et la troisième, au **métro Les Juilliottes**. La septième et dernière doit encore être installée courant 2019 au **métro École Vétérinaire**, portant le total de Vélib' à près de 150 sur la commune.

Retrouvez les emplacements précis des stations Vélib' sur le site internet de la ville : www.maisons-alfort.fr

VÉGÉTALISATION

L'école élémentaire Pompidou se met au vert

Afin de lutter contre le réchauffement climatique et de permettre aux jeunes Maisonnais de jouer dans leur cour d'école tout en étant protégés de la chaleur, 12 érables ont été plantés dans la cour de l'école élémentaire Georges Pompidou en mars dernier. Ces travaux seront complétés aux prochaines vacances scolaires par la création d'une bande composée d'arbustes le long de la clôture de l'école.

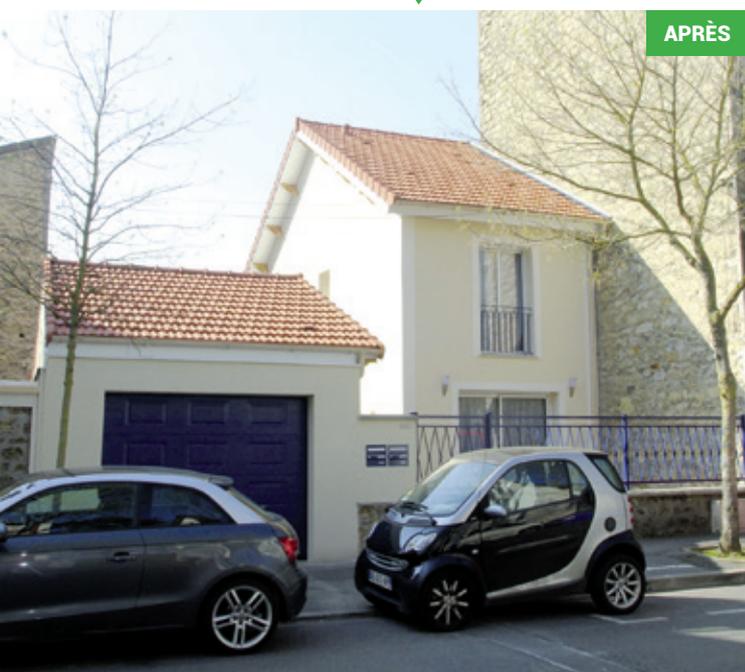
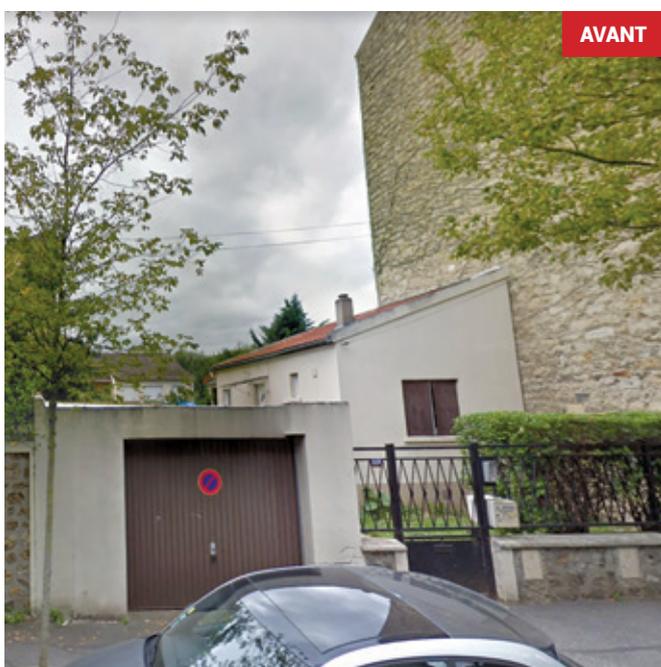


RÉNOVATION

Comment Maisons-Alfort s'embellit

Rue Fernet

La surélévation de l'ancienne petite maison le long de l'immeuble permet à la fois de diminuer l'effet visible de ce grand pignon et de recomposer la trame des bâtiments du quartier.



Rue de la Convention

Ce nouveau pavillon vient s'inscrire dans la lignée d'une suite de maisons dont les caractéristiques architecturales variées permettent de rompre ce linéaire. Ses lignes classiques viennent faire le lien avec les pavillons existants précédemment.

SAUT À LA PERCHE

Un record pour Ethan Cormont

Le jeune perchiste maisonnaïse va toujours plus haut ! En réalisant un saut à 5,62 m lors du All Star Perche, Ethan Cormont a non seulement pulvérisé son record personnel de 17 cm mais il s'est surtout adjugé le record de France junior en salle, qui était détenu depuis 29 ans par le champion Olympique Jean Galfione. Classé 3^e lors du dernier championnat de France Elite en salle, l'adhérent de l'ASA Athlétisme peut espérer un avenir radieux puisqu'il fait mieux au même âge que des champions tels que Renaud Lavillenie ou Philippe Houvion. Considéré comme un espoir sérieux par la Fédération Française d'Athlétisme pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024, Ethan Cormont va affronter encore d'autres défis.



Ethan Cormont, fer de lance des perchistes maisonnaïses et français.

TENNIS DE TABLE

La JSA à la table des grands !



Les jeunes pongistes Maisonnaïses posent tout sourire après leurs belles performances.

Souignons la performance collective de la Jeunesse Sportive Alfort Tennis de table qui est montée sur la 3^e marche du podium du championnat interclubs jeunes, les 16 et 17 février dernier au Palais des Sports de Thiais. Sur 26 clubs en compétition, seuls ceux de l'US Fontenay et la VGA Saint-Maur auront fait mieux que le club maisonnaïse qui s'est appuyé sur quelques grandes performances individuelles : la victoire d'Ethan Claude en junior, la 2^e place de Marie Bernard en junior, les 2^e et 3^e places de Tiago Defurne et Guillaume Danset Solt en poussin.

Une bonne ambiance qui invite les joueurs à se dépasser, en toute confiance.



MINI-HAND

Un grand plaisir pour les tout-petits !

Dimanche 17 mars 2019, au Palais des Sports, s'est déroulé le 2^e Challenge Leverger, un tournoi destiné aux filles comme aux garçons âgés de 6 à 8 ans. Cette 17^e édition a rencontré, comme toujours, un énorme succès puisqu'elle a réuni 18 équipes du Val-de-Marne, représentant 13 clubs différents. Grâce à la générosité de 30 bénévoles du club de l'A.S.A Hand ainsi qu'à l'investissement de nombreux entraîneurs, accompagnateurs et arbitres, environ 120 enfants se sont mesurés lors de 90 matchs. Une journée de partage autour d'une passion commune qu'est le handball, sous les yeux notamment du maire Olivier Capitanio et de Bruno Bordier, maire-adjoint en charge du Sport, lors de la remise des médailles. Félicitations au club et nos encouragements pour la montée en Nationale 2 visée par leur équipe Seniors.

SPORT AUTOMOBILE

Les objectifs élevés de Thomas Hodier

Tombé amoureux du pilotage dès l'âge de 13 ans lorsqu'il a débuté le karting, le Maisonnaïse vise aujourd'hui le titre de champion de France Grand Tourisme 2019. Au cours des six grands prix prévus d'avril à octobre, Thomas Hodier cherchera à confirmer ses bonnes performances de 2018, notamment sur les circuits réputés de Magny-Cours, Le Castellet et Barcelone. Au sein d'une équipe expérimentée (29 ans d'existence) et familiale nommée KWORX Racing, le pilote âgé de 23 ans continue de grandir et de s'affirmer. Son autre rêve ? Participer aux 24 h du Mans.

Suivez-le sur Facebook, Instagram ou Twitter !

BUDGET 2019

Des dépenses maîtrisées, des services de qualité, et toujours 0% d'augmentation des taux d'impôts communaux

Moment fort de la vie municipale, le budget primitif pour l'année 2019 a été voté par le Conseil municipal le 28 mars dernier. Retrouvez dans ce dossier spécial, les grands axes du budget de notre ville, qui confirme une nouvelle fois la gestion saine de nos finances, sans aucune augmentation des taux d'impôts communaux – et même une baisse! –, et avec toujours autant de services offerts aux Maisonnais.

Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales sont marquées par une conjoncture économique difficile et une baisse constante des dotations de l'État: notre Ville a perdu près de 8 millions d'euros de ressources depuis 2012. À cela s'est ajoutée la décision de l'État de contraindre les collectivités à encadrer strictement leurs dépenses de

fonctionnement, limitant leur évolution à 1,2 % par an pour la période 2018-2020. Il faut ajouter la suppression progressive de la taxe d'habitation sur 3 ans qui a débuté en 2018 – remplacée par une compensation de l'État dont les contours sont encore incertains –, et qui doit exonérer au total 64 % de foyers fiscaux maisonnaï. Dans ce contexte

incertain, la Ville de Maisons-Alfort réaffirme sa volonté de poursuivre une gestion équilibrée de ses finances et son effort d'investissement dynamique en faveur des Maisonnais, à travers le vote de son budget 2019. Ce dernier s'inscrit ainsi dans la continuité de la politique financière menée de longue date par la Ville.

Maisons-Alfort, une ville bien gérée

Grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et à la réduction constante de son endettement, la Ville de Maisons-Alfort peut ainsi pratiquer une fiscalité modérée tout en continuant à investir afin d'améliorer le cadre de vie des Maisonnais dans tous les quartiers.

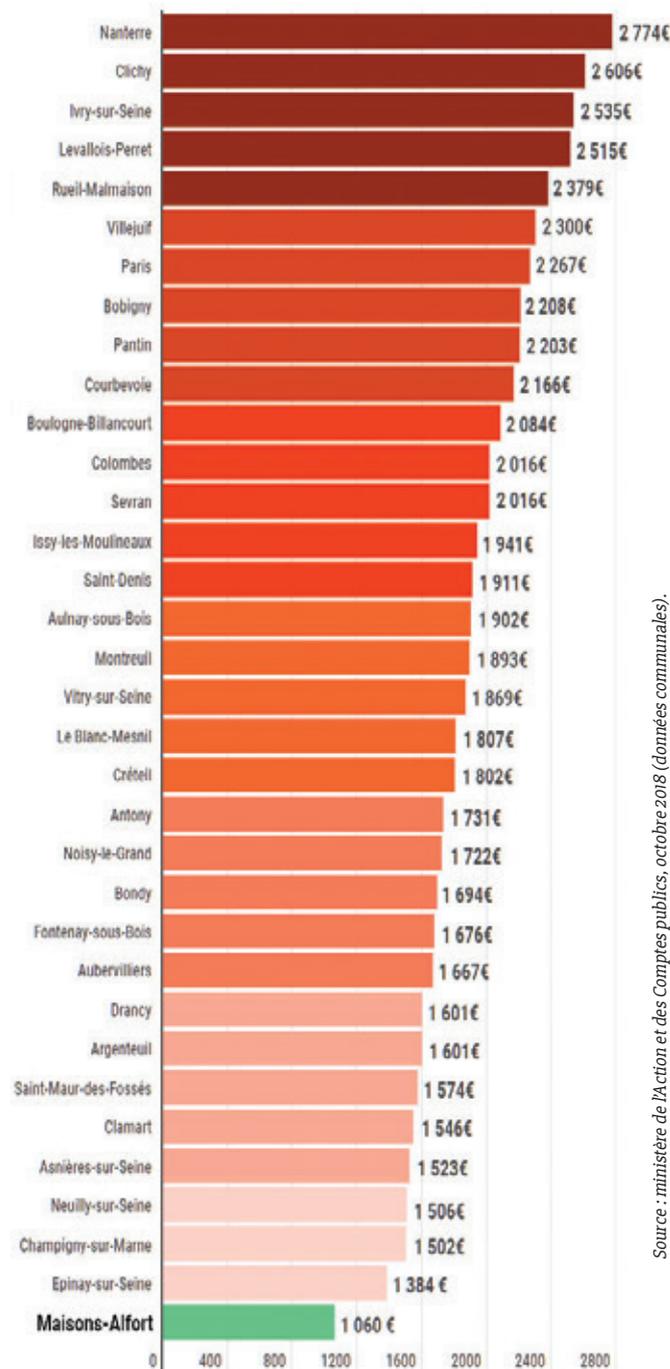
Dépenses de fonctionnement des 34 communes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris (en euros/habitant).

Les orientations budgétaires pour l'année 2019

- Poursuivre la mise en œuvre des engagements inscrits au programme de mandat de la majorité municipale pour 2014-2020.
- Continuer à promouvoir un cadre de vie attractif et de qualité pour tous les Maisonnais dans tous les quartiers de la ville et dans une logique de développement durable.
- Assurer le maintien des services et des équipements de qualité à travers l'entretien renforcé de plus de 100 équipements publics communaux.
- Poursuivre la bonne gestion des finances communales : limiter la progression de nos dépenses courantes (-0,1 %) et le recours à l'emprunt.
- Maintenir les actions de solidarité en faveur des Maisonnais les plus modestes : reconduction des crédits affectés à l'action sociale et des moyens matériels attribués aux 25 écoles communales.
- Soutenir le pouvoir d'achat des familles maisonnaises : 0 % d'augmentation des taux d'impôts communaux, maintien des abattements de taxe d'habitation, 0 % de hausse des tarifs municipaux, attribution de bourses...

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

C'est à Maisons-Alfort que les dépenses de fonctionnement (en euros par habitant) sont les plus faibles parmi les 34 communes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris. Ainsi, elles s'élèvent à 1 060 euros en 2017, soit 44 % de moins par rapport à la moyenne de la métropole du Grand Paris (1 911 euros) et 32 % par rapport à la moyenne nationale des communes de notre strate démographique. À noter également que le niveau des dépenses de fonctionnement par habitant dans notre commune a diminué d'une année sur l'autre, passant de 1 133 euros en 2016 à 1 060 euros en 2017 (-6,4 %).



Source : ministère de l'Action et des Comptes publics, octobre 2018 (données communales).

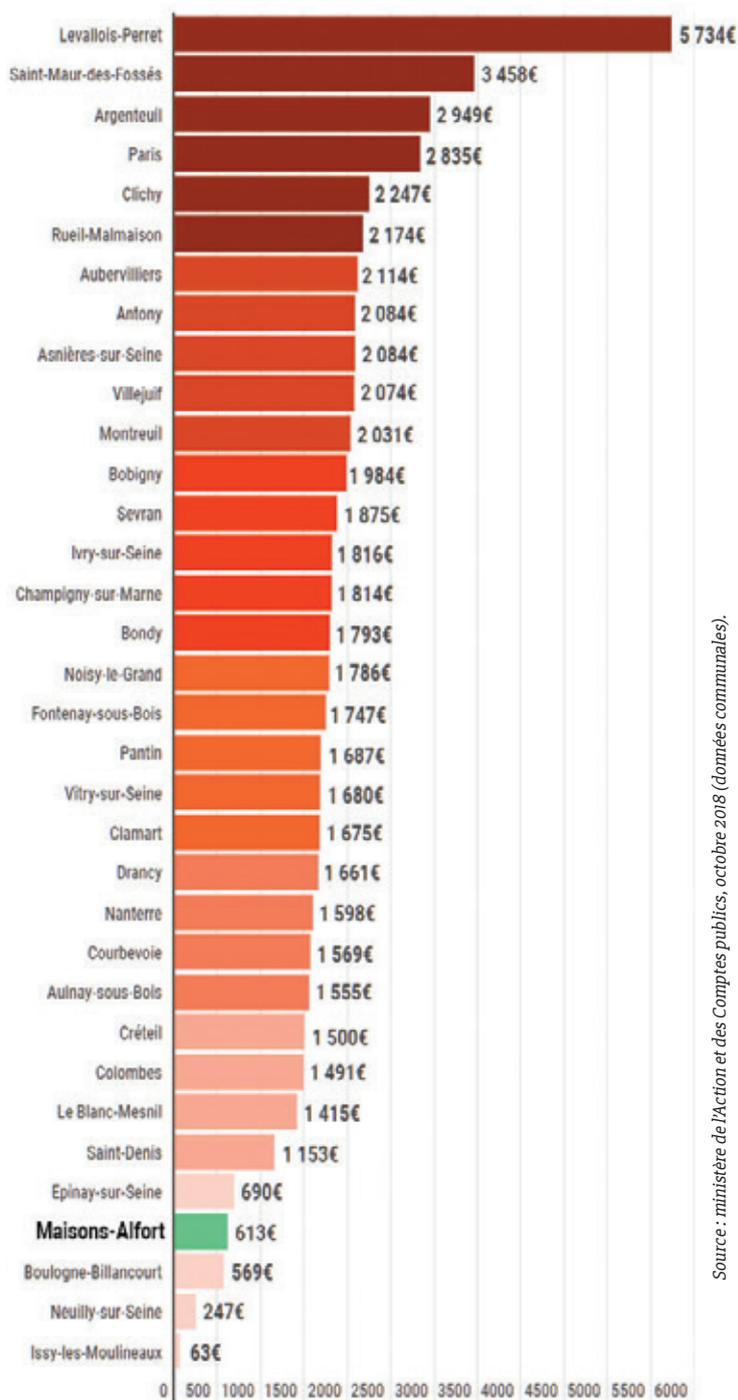
Que comprennent les dépenses de fonctionnement ?

Elles concernent par exemple les dépenses de personnel, des véhicules municipaux, de communication ou encore d'eau, d'électricité et de chauffage des bâtiments. Elles mesurent « le train de vie » d'une commune.

Un endettement en constante diminution

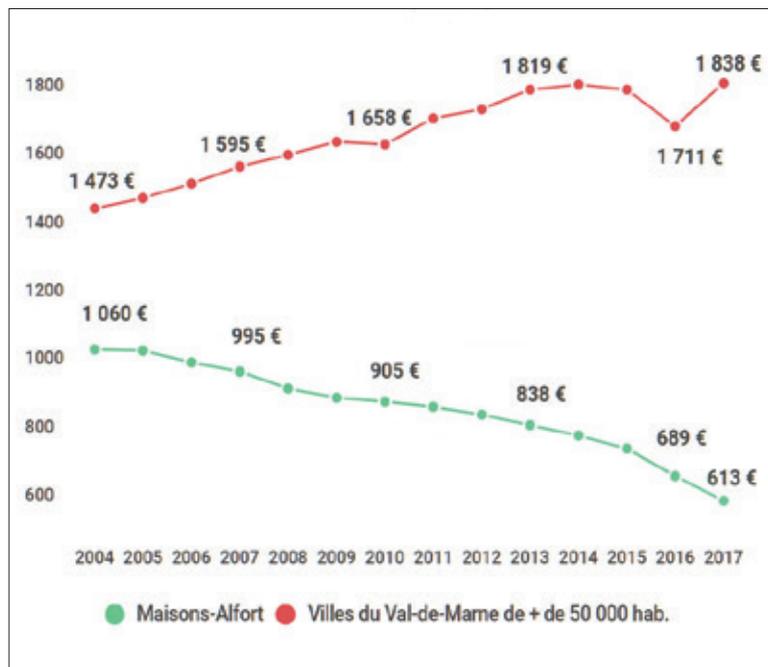
Depuis 2005, l'endettement de notre ville est en baisse, passant ainsi de 1 060 € par habitant à 613 € fin 2017 puis 545 € au 31 décembre 2018, soit une diminution de 49 % de l'endettement communal. Ce qui représente un désendettement net de 25 millions d'euros en 14 ans. Cette diminution significative de l'endettement communal depuis 2005 place Maisons-Alfort dans une situation privilégiée dans le Val-de-Marne où l'endettement moyen des communes de plus de 50 000 habitants a augmenté de 25 % en euros par habitant sur la même période.

Endettement des 34 communes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris (en euros/habitant au 31 décembre 2017).



Source : ministère de l'Action et des Comptes publics, octobre 2018 (données communales).

Évolution de l'endettement communal (en euros/habitant au 31 décembre).



Source : ministère de l'Action et des Comptes publics octobre 2018 (données communales).

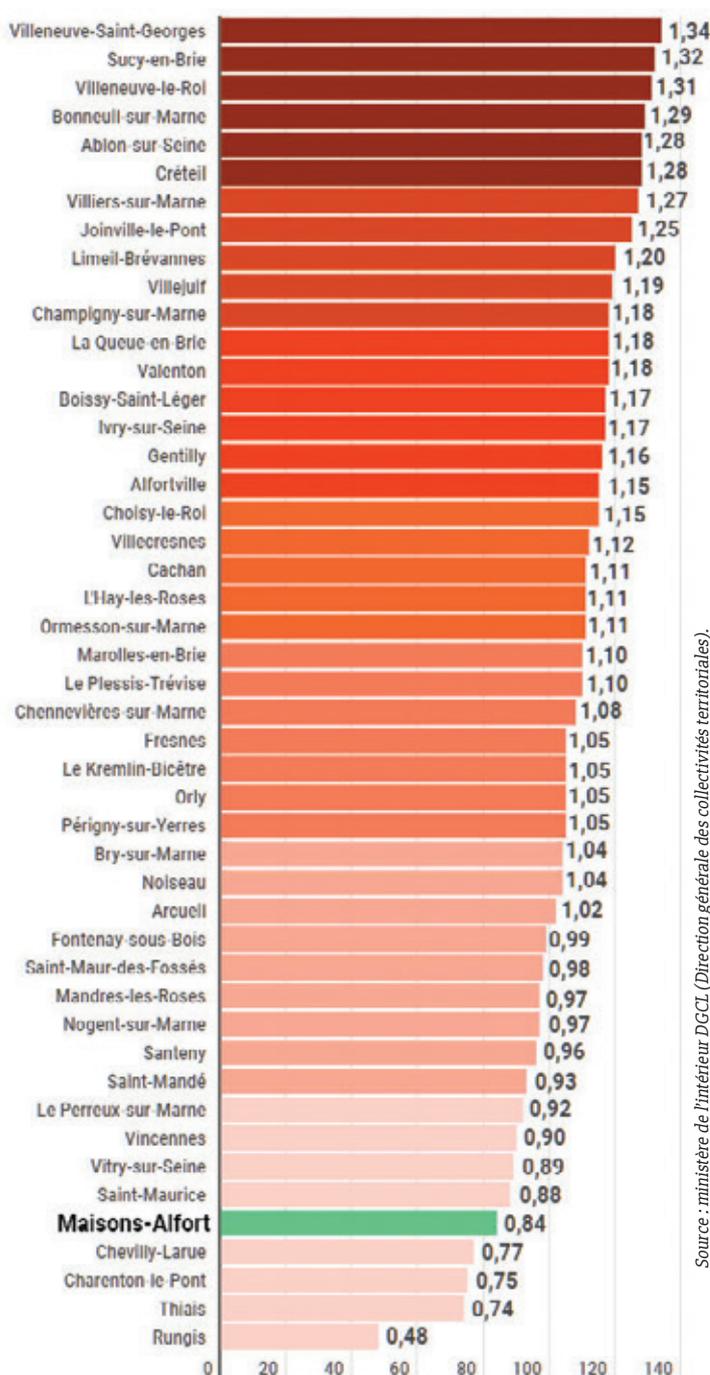
À titre de comparaison, Maisons-Alfort est la commune de plus de 50 000 habitants la moins endettée du Val-de-Marne. Ainsi, notre niveau d'endettement est trois fois moins élevé que le niveau moyen d'endettement des communes de plus de 50 000 habitants du département (613 contre 1 838 euros). Plus largement, notre endettement est inférieur de plus de moitié (66 %) par rapport à la moyenne nationale (1 427 euros).



Une pression fiscale parmi les plus basses du Val-de-Marne

La faible pression fiscale appliquée aux familles maisonnaïses n'est rendue possible que par une gestion saine et responsable de l'argent public. Ainsi, l'effort fiscal qui pèse sur les familles maisonnaïses (0,84) est inférieur de 34 points à la moyenne nationale des villes de même taille (0,84 contre 1,18) et inférieur en 2017 de 22 points à la moyenne des 47 communes du département du Val-de-Marne (0,84 contre 1,06). Ainsi, Maisons-Alfort applique la pression fiscale la plus faible du département parmi les villes de plus de 50 000 habitants.

Pression fiscale sur les ménages pour les 47 communes du Val-de-Marne 2017.



Source : ministère de l'intérieur DGCL (Direction générale des collectivités territoriales).

Qu'est-ce que l'effort ou pression fiscale ?

L'effort fiscal donne la mesure de la pression fiscale pesant sur les familles au titre des impôts directs locaux payés à la commune (taxe d'habitation, taxes foncières bâtie et non-bâtie, taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

0 % d'augmentation des taux d'impôts communaux

Cette gestion maîtrisée des finances communales permet à la ville de Maisons-Alfort de limiter la fiscalité locale. Ainsi, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux des taxes communales en 2019 – comme ce fût déjà le cas en 2018 –, que ce soit pour la taxe d'habitation ou pour la taxe foncière bâtie, et ce, afin de préserver le pouvoir d'achat des familles maisonnaïses.

Taxe d'habitation : une politique d'abattements généreuse



La Ville maintient les abattements en matière de taxe d'habitation en 2019, à savoir :

- **L'abattement général au taux maximal autorisé de 15 %**, soit une réduction de 156 euros par logement en 2018.
- **L'abattement pour charges de famille (1 ou 2 enfants à charge) au taux majoré de 15 %**, soit une réduction de 156 euros par enfant pour chacun des deux premiers enfants en 2018.
- **L'abattement pour les familles nombreuses (3 enfants et plus à charge) au taux maximum de 25 %**, soit une réduction de 260 euros par enfant à partir du 3^e enfant en 2018.

Au titre de l'année 2018, cette politique d'abattements généreuse représente une réduction totale de l'impôt payé par les Maisonnais de 5,9 millions d'euros, soit 25 % du produit fiscal perçu par la commune. Ce choix est d'autant plus volontariste que ces abattements de taxe d'habitation ne sont pas compensés financièrement par l'État aux communes.

-5% sur le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2019.

Les taux d'imposition communaux (en %) à Maisons-Alfort sont en 2019 inférieurs aux moyennes départementale et nationale (2018) pour les taxes d'habitation et foncière sur le bâti.

Taux communaux en %	Maisons-Alfort 2019	Moyenne nationale 2018	Moyenne départementale 2018
Taxe d'habitation	22,09 %	24,54 %	24,38 %
Taxe foncière sur le bâti	13,77 %	21,19 %	21,38 %

Baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Non seulement la Ville de Maisons-Alfort a fait le choix de n'augmenter aucun taux d'impôts communaux, mais qui plus est, une baisse de 5 % du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a été votée au budget 2019. Ainsi, le taux de la TEOM – qui finance le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères – est fixé à 5,63 % en 2019 contre 5,93 % en 2018. Cette économie profitera aussi bien aux propriétaires qu'aux locataires puisque cette dépense est dite « récupérable » sur les charges locatives.

La redevance communale d'assainissement

De même que les taux des impôts locaux, le taux de la redevance communale d'assainissement n'augmentera pas en 2019. Au 1^{er} janvier, Maisons-Alfort est la ville qui applique le taux de redevance communale le moins élevé des communes du Val-de-Marne membres du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), à savoir 0,0859 euro par m³ d'eau. Une redevance communale que Maisons-Alfort n'a pas augmentée depuis 2011. Ainsi, avec un tarif de 4,0462 euros TTC par m³ d'eau froide au 1^{er} janvier 2019, Maisons-Alfort demeure la ville qui pratique le prix de l'eau au m³ le moins élevé de toutes les communes du Val-de-Marne membres du SEDIF pour la distribution de l'eau potable (soit 31 villes).

0 % de hausse des tarifs municipaux

La Ville de Maisons-Alfort n'augmentera aucun tarif municipal en 2019, quel que soit le secteur concerné : sport, loisirs, enfance-éducation... Les tarifs des crèches, de la restauration scolaire, des accueils de loisirs ou encore du centre aquatique n'augmenteront pas non plus en 2019. À noter que les tarifs municipaux ont fait l'objet d'une revalorisation sur 5 ans (2015-2019) limitée à 1 %, afin de continuer à ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des familles maisonnaises.

Un programme d'investissement dynamique

Le maintien d'un endettement faible et de dépenses de fonctionnement maîtrisées, a permis à la Ville de Maisons-Alfort de maintenir au fil des années un programme d'investissement dynamique afin d'offrir aux Maisonnais des services et des équipements de qualité. Depuis le début du mandat municipal, celui-ci représente un montant total de **69 millions d'euros de dépenses d'investissement réalisées en 5 ans (2014-2018)**. En 2019, les dépenses d'investissement sont évaluées à **8,8 millions d'euros** dans le cadre du budget prévisionnel.

L'essentiel du budget 2019



D'augmentation des taux d'impôts communaux
De hausse des tarifs municipaux
D'augmentation de la redevance communale d'assainissement



Baisse de 5 % du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).



Diminution de la dette de 49 % en 14 ans : notre dette est **3 fois moins élevée** que le niveau moyen d'endettement des communes de plus de 50 000 habitants du département.
Maîtrise des dépenses de fonctionnement : les plus faibles des 34 communes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris.



Un programme d'investissement dynamique à hauteur de **8,8 millions d'euros en 2019 et de 69 millions d'euros** depuis le début du mandat (2014-2018).



Des services pour tous les Maisonnais

Éducation et scolarité

Une attention particulière est accordée par la Ville de Maisons-Alfort à l'école et au rôle essentiel de l'enseignement maternel et élémentaire dans la réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes Maisonnais. C'est pourquoi, la Ville entend poursuivre en 2019 ses actions en faveur de l'école et de l'apprentissage des élèves de 3 à 18 ans.

Dotations scolaires annuelles : +2 %

La dotation scolaire annuelle des crédits de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires de la ville – soit 4 500 élèves – est revalorisée de 2 % en 2019. Cette dotation est ainsi portée à 57,60 euros par élève de maternelle et à 58,50 euros par élève en élémentaire. Le crédit supplémentaire par élève attribué aux quatre écoles de la ville situées en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) est également porté à la hausse en 2019 (+2 %), passant à 5,20 euros.

✓ Montant total alloué à ces actions en 2019 : **270 000 euros**.

Accueils de loisirs & périscolaires

La Ville a fait le choix de renforcer les moyens attribués aux accueils de loisirs élémentaires et maternels qui prennent

en charge les enfants maisonnais les mercredis après-midi (avec restauration le midi) et pendant les vacances scolaires et ainsi que l'offre en accueil périscolaire proposée aux familles maisonnaises. Ainsi, les horaires des accueils de loisirs élémentaires ont été prolongés en 2018 de 18 h à 18 h 30 à l'identique des accueils de loisirs maternels.

✓ Montant total alloué à ces actions en 2019 : **3,5 millions d'euros**.

Soutien et lutte contre l'exclusion scolaire

Notre ville participe au financement de l'association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) qui offre un soutien scolaire personnalisé aux élèves Maisonnais inscrits dans les établissements situés en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) ou en REP (25 élèves sur l'année scolaire 2017-2018).

Les activités de l'OMC

L'Office Municipal de la Culture (OMC) organise des activités de soutien scolaire en complément du dispositif de lutte contre l'exclusion scolaire dans le cadre des Maisons Pour Tous et des centres socio-culturels des différents quartiers de la ville. Un accompagne-

ment personnalisé est ainsi proposé aux élèves maisonnais du CP à la 6^e.

Repas gratuits ou à demi-tarif

Des repas gratuits ou à demi-tarif sont fournis aux enfants des écoles maternelles et élémentaires issus de familles défavorisées. Soit 16 500 repas pour l'année scolaire 2017-2018 en faveur de 193 enfants.

✓ Montant total alloué à cette action en 2018 : **33 700 euros**.

Financement d'une nouvelle classe CHAM

Pour la 3^e année, la Ville participe au financement d'une nouvelle classe à horaires aménagés musicale (CHAM) à dominante vocale au collège Jules Ferry.

✓ Montant total alloué à cette action sur quatre années : **21 600 euros**.

Les projets citoyens et éco-citoyens

La Ville poursuit en 2019 les projets citoyens et éco-citoyens dans les écoles élémentaires avec le concours de l'inspection académique (classes de CM1 et CM2). Outre ces projets, la Ville organise également le permis piéton et des ateliers d'éducation nutritionnelle

La municipalité veille à ce que les tarifs municipaux, dont ceux de la restauration scolaire, soient peu élevés.



pour l'ensemble des classes de CE2, des épreuves de prévention routière pour les classes de CM2, CP et CE1 ainsi que de la formation aux premiers secours pour les classes de CM1 et de CM2. 1 500 enfants profitent ainsi de ces projets éducatifs. Depuis mai 2016, les écoles maisonnaises se rendent également à la Ferme de Maisons-Alfort dans le cadre de projets pédagogiques proposés en collaboration avec l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort. La ferme a déjà accueilli près de 25 000 visiteurs (scolaires et extrascolaires) depuis son inauguration.

Séjours et classes de découverte

26 classes de découvertes sont organisées en 2019 par la Ville en partenariat avec l'Education nationale dans les écoles élémentaires, de même qu'en 2018. L'année passée, près de 600 enfants sont ainsi partis avec leurs camarades.

✔ *Montant total alloué à cette action en 2019 : 485 000 euros.*

En parallèle, ce dispositif est complété par des séjours vacances (hiver, printemps et été) à destination des Maisonnais âgés de 6 à 17 ans. En 2018, 93 jeunes en ont ainsi bénéficié.

Des mini-séjours en camping dans un centre équestre sont également proposés par la Ville en juillet et en août aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. En 2018, 16 mini-séjours ont été organisés pour un total de 206 enfants.

✔ *Montant total des dépenses affectées au fonctionnement (personnels compris) du secteur scolaire et périscolaire en 2019 : 15,8 millions d'euros.*

Des aides financières pour les jeunes Maisonnais et leurs familles



Afin d'aider les familles maisonnaises, la Ville de Maisons-Alfort a mis en place plusieurs bourses et aides financières à destination des jeunes scolarisés :

- **La bourse de voyage scolaire** : d'un montant de **12,30 euros par élève et par jour** pour l'année scolaire 2018-2019 (séjours de 2 à 5 jours maximum), elle est versée afin de diminuer le coût pour les familles maisonnaises des séjours scolaires des lycéens et collégiens.
- **La bourse pour les classes de découvertes** : une **participation forfaitaire de 120,90 euros** pour l'année scolaire 2018-2019 est versée aux élèves maisonnaïes partant en classe de découvertes et qui ne sont pas scolarisés dans les écoles publiques élémentaires de la ville mais dans des établissements privés.
- **La bourse pour un stage à l'étranger** : en 2016, la Ville a créé une bourse pour accompagner les jeunes Maisonnais **de 16 à 25 ans** partant effectuer un stage obligatoire à l'étranger dans le cadre de leurs études. D'un montant de **150 euros par mois dans la limite de 6 mois**, elle a bénéficié à 55 jeunes pour un montant de 36 000 euros en 2018.

Parmi les activités du parcours éco-citoyens organisé par la Ville, la sensibilisation à la biodiversité au Fort de Charenton.



La crèche Charles Perrault fait partie des 4 crèches municipales de la ville.



Petite Enfance

Une attention particulière est accordée par notre Ville aux équipements de la petite enfance – crèches et haltes-garderies. Ainsi, au 1^{er} janvier 2019, notre ville dispose d'une capacité d'accueil de :

- **3 crèches municipales** qui offrent 142 places d'accueil
- **1 crèche familiale municipale** à la Maison de l'Enfant d'une capacité d'accueil de 110 places
- **5 haltes-garderies** pour un total de 78 places

Soit une capacité d'accueil totale des structures municipales de la petite enfance de **330 places (252 en crèches et 78 en haltes-garderies)**.

Sans compter les 275 places d'accueil des 5 crèches collectives départementales existant à Maisons-Alfort, qui portent le **nombre de places en crèches collectives** et familiales (municipales et départementales) **dans notre ville à 527**.

Ces structures d'accueil sont complétées par la ludothèque de la Maison de l'Enfant, 2 lieux d'accueil Enfants-Parents et 1 Relais Assistantes Maternelles.

- ☑ *Montant total des dépenses affectées au fonctionnement des équipements municipaux de la petite enfance en 2019 : 6,1 millions d'euros.*

Solidarité

En 2019, la Ville de Maisons-Alfort compte bien poursuivre ses actions en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de précarité sociale. Plusieurs dispositifs municipaux existent ainsi au bénéfice des Maisonnais de plus de 65 ans tandis qu'en parallèle, la Ville intervient auprès des Maisonnais les plus modestes par l'intermédiaire du CCAS ou directement sur le budget communal.

Aides ménagères et portage de repas à domicile

Ces actions du Service Municipal d'Aide à Domicile favorisent le maintien à domicile des Maisonnais âgés de plus de 65 ans. Ainsi, en 2018, ce service a concerné 457 bénéficiaires au titre de l'aide-ménagère à domicile et 177 au titre du portage de repas à domicile, pour un total d'environ 32 000 repas livrés en 2018.

- ☑ *Montant total alloué à cette action en 2019 : 1,8 million d'euros.*

Mise en place d'une téléalarme

Elle est destinée aux personnes âgées ou à mobilité réduite qui souhaitent être reliées depuis leur domicile à un centre d'appel fonctionnant 24 h/24 h et qui traite les urgences. Grâce à la convention mise en place entre le

Conseil départemental du Val-de-Marne et le CCAS de Maisons-Alfort, 339 personnes ont profité de ce service (au 31 décembre 2018).

Des séjours vacances réservés aux seniors

Des séjours vacances à l'étranger sont organisés par le CCAS de la ville pour les Maisonnais de plus de 65 ans, complétés par un séjour en France, réservé aux plus de 60 ans non imposables sur le revenu.

Au total, sur les 4 voyages organisés en collaboration avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV) en 2018, 156 seniors maisonnais dont 33 non imposables sont partis à la découverte de nouveaux horizons.

Large palette d'activités de loisirs

De nombreuses activités dédiées aux seniors sont proposées dans les différents quartiers de la ville par les 5 espaces loisirs seniors (Charenton-neau, Centre-Ville, Juilliottes, Liberté, Planètes) ainsi que par le service INFO Seniors.

- ☑ *Montant total alloué à cette action en 2019 : 210 000 euros.*

Repas de printemps et goûters de Noël

Deux fois par an, la Ville invite les Maisonnais de plus de 65 ans à profiter d'un

Direction l'Andalousie pour ces seniors Maisonnais !



spectacle de qualité au Moulin Brûlé. Plus de 2 000 seniors participent à chaque édition de ces moments de partage.

Des aides tout au long de l'année

Des bons alimentaires, secours d'urgence ainsi que des aides financières sont attribués toute l'année par le CCAS aux Maisonnais les plus démunis.

✔ Montant total alloué à cette action en 2018 : **110 000 euros**.

Le fonds d'aide à l'énergie aide financièrement les familles à payer leurs factures d'électricité et de gaz. Ce fonds est mis en place en partenariat avec le Syndicat d'électricité SIPPEREC qui intervient en complément du dispositif mis en œuvre par le Conseil départemental du Val-de-Marne.

✔ Montant total alloué à cette action en 2018 : **37 000 euros** versés par le CCAS à 206 familles.

La Ville participe également, via le territoire Paris Est Marne&Bois, au financement du Fonds de Solidarité Habitat (FSH) mis en place dans le département par le Conseil départemental pour 8 300 euros en 2018.

Délivrance de repas

41 000 repas gratuits ou à un tarif inférieur à 3,20 euros ont été délivrés en 2018 à 210 familles.

L'aide aux associations sociales et caritatives

En 2018, la Ville par le biais du CCAS a apporté une aide financière – à hauteur de 194 000 euros de subventions – et logistique aux Restos du Cœur et différentes associations sociales et caritatives.

Un moment convivial passé au Moulin Brûlé lors des goûters de Noël.

✔ Montant total alloué à ces actions en 2019 : la subvention d'équilibre versée par la Ville au CCAS est maintenue à **300 000 euros**.



Parents et enfants partagent ensemble la fête des Contrats Bleus au Palais des Sports.



Sport, culture, emploi : une ville dynamique

Sport

9 dispositifs gratuits dans le cadre du Sport pour tous

La Ville poursuit en 2019 sa politique sportive active, le « Sport pour tous », permettant aux enfants et aux jeunes de 3 à 25 ans de s'exercer gratuitement à la pratique de nombreuses disciplines, encadrées par des moniteurs sportifs diplômés d'État sur le temps scolaire et en dehors.

Il s'agit du **Bébé Gym, des Contrats Bleus, du Sport Cité, du Sports Loisirs Jeunes, du Sports Loisirs Quartiers, de l'Été Chaud, du Sport à l'École** sans oublier l'enseignement de la natation au centre aquatique Arthur Hévette et l'aménagement du temps de l'enfant

(ATE) – ateliers sportifs durant la pause du midi à l'école - pour les élèves des écoles élémentaires.

Près de 10 000 enfants et jeunes Maisonnais (9 800) âgés de 3 à 25 ans ont profité de ces dispositifs gratuits en 2018.

✔ **Montant total alloué à cette action en 2019 : 1,2 million d'euros.**

Des équipements sportifs de qualité

La Ville de Maisons-Alfort propose aux Maisonnais de nombreux équipements sportifs municipaux dans tous les quartiers de la ville afin qu'ils puissent pratiquer librement ou dans le cadre d'un des nombreux clubs sportifs associatifs de la commune le sport de leur choix.

Notre ville dispose ainsi d'un centre aquatique (3 bassins), d'un Palais des Sports (650 places), de 8 gymnases, de 3 stades, de 9 salles de sport spécialisées (3 salles de judo, 5 salles de musculation et 1 salle d'escrime), de 6 plateaux d'évolution multisports, d'une piste d'athlétisme, des aires de lancer et de saut au stade Delaune, de 19 courts de tennis (10 couverts en hiver et 6 en été) ainsi que d'un mini-golf et d'un skatepark au Parc la Fontaine.

✔ **Montant total alloué au fonctionnement des équipements sportifs municipaux en 2019 : 3,9 millions d'euros.**

Culture

La Ville offre à tous les Maisonnais des équipements culturels et socio-culturels adaptés à toutes les générations et répartis dans tous les quartiers, soit un total de 15 équipements, à savoir :

- **Le conservatoire municipal** de musique, de danse et d'art dramatique Henri Dutilleux (746 élèves pour la saison 2018-2019)
- Les deux théâtres municipaux, **le NECC et le théâtre Claude Debussy** qui proposent un large choix de spectacles variés, y compris pour le jeune public.

Les bourses Sport et Culture

Depuis 1998, la Ville verse une bourse Sport, et depuis 2004, une bourse Culture aux Maisonnais âgés de 7 à 17 ans. Toutes deux sont attribuées annuellement sous conditions de ressources afin de favoriser l'inscription des jeunes Maisonnais dans l'un des nombreux clubs sportifs et/ou associations culturelles de Maisons-Alfort (500 jeunes concernés en 2018 pour un total de 35 000 €).

Le stade Cubizolles situé dans le centre-ville.



Le Forum des associations qui présente les associations sportives et culturelles de la ville se déroule désormais chaque année.



- **Le CinéDebussy**, le cinéma de Maisons-Alfort installé dans le théâtre Claude Debussy.
- **La médiathèque André Malraux, la bibliothèque du Centre et la bibliothèque René Coty**, complétées par un bibliobus qui dessert les écoles et quartiers éloignés de ces trois équipements.
- **Le musée d'histoire locale** au château de Réghat
- **Les 9 équipements de quartiers gérés par l'OMC**: le centre culturel de Charentonneau; la Maison Pour Tous d'Alfort et l'Annexe de la Maison Pour Tous d'Alfort; la Maison Pour Tous Pompidou et le Mille Club; le centre socio-culturel de la Croix des Ouches; INFO-Parents; le centre socio-culturel Liberté, avec l'espace multimédia du Square Dufourmantelle; le centre socio-culturel des Planètes; INFO-Séniors, avec l'Espace Loisirs Charentonneau, l'Espace Loisirs du parc de la Mairie et l'Espace Loisirs des Juillottes.

■ **Le Moulin Brûlé**

✔ *Montant total alloué au fonctionnement des équipements culturels et de quartiers municipaux en 2019 : 6,3 millions d'euros.*

“ L’offre d’équipements sportifs va s’amplifier en 2019 avec l’ouverture prévue en décembre du nouveau gymnase des Juillottes. ”

Emploi

Dans une conjoncture économique difficile pour beaucoup de Maisonnais, la Ville de Maisons-Alfort entend encourager l’insertion professionnelle et la recherche d’emploi.

3 structures d’aide à l’emploi financées par la Ville

Pour donner un coup de pouce aux Maisonnais en recherche d’emploi ou de formation, la Ville de Maisons-Alfort finance 3 structures dédiées : la Mission Locale

La bibliothèque du Centre récemment rénovée.



Atelier dessin et peinture au centre socio-culturel de la Croix des Ouches.



Destiné aux Maisonnais de 11 à 25 ans, le BIJ aide notamment à la recherche d'un job étudiant ou d'un stage.



(pour les 16-25 ans), Accueil-Emploi (demandeurs d'emploi de plus de 26 ans) et le Bureau Information Jeunesse (BIJ), les deux premiers proposant des services complémentaires à Pôle emploi par un suivi et un accompagnement individualisé de tous les Maisonnais en recherche d'emploi.

À noter que depuis le 1^{er} janvier 2019, les financements des Missions Locales intercommunales ont été transférés au Territoire Paris Marne Est&Bois, la Ville

de Maisons-Alfort remboursant le Territoire à travers une contribution annuelle.

✔ **Montant total des subventions municipales accordées en 2019 : 310 000 euros.**

La participation communale au Fonds Municipal d'Aide aux Jeunes

Elle est destinée à soutenir financièrement les projets d'insertion des jeunes Maisonnais dont l'affectation est gérée par la Mission Locale.

✔ **Montant total de la participation communale en 2019 : 10 000 euros.**

Cours de promotion sociale pour adultes

Organisés par la Caisse des Écoles à l'école élémentaire Péguy et au lycée professionnel Paul Bert, ils consistent en enseignements théoriques et professionnels, langues vivantes et préparations aux concours administratifs (281 inscrits pour l'année scolaire 2018-2019).

✔ **Montant total en 2019 : 107 000 euros.**

Rénovation des logements sociaux et privés

La Ville finance les actions du Bureau Municipal du Logement (222 000 euros en 2019) et poursuit activement sa politique d'incitation à l'entretien régulier et à la rénovation de tous les logements sociaux de la ville, qu'ils soient gérés par Maisons-Alfort Habitat ou par l'un des 14 autres bailleurs sociaux présents sur le territoire communal.

✔ **Les programmes de travaux de modernisation et de rénovation réalisés par Maisons-Alfort Habitat depuis 2008 représentent un montant de plus de 12 millions d'euros.**

Ces travaux de réhabilitation sont complétés par une politique active des constructions neuves et d'acquisitions-améliorations de logements sociaux. En 2018, **23 millions d'euros** y ont été consacrés.

Dans le cadre du **droit de préemption urbain renforcé**, la Ville intervient activement pour acquérir des appartements privés dans le secteur immobilier, qui seront ensuite transformés en logements sociaux par Maisons-Alfort Habitat après travaux de rénovation.

Afin d'aider les propriétaires ou occupants de logements privés (individuels ou collectifs) dans leurs travaux de rénovation, la Ville a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dans le quartier d'Alfort/Charentonneau autour de la place Dodun de Keroman pour un budget prévisionnel de 300 000 €. Cette opération qui a débuté en février 2016 s'achèvera en février 2021.

Sur le futur parvis paysager du Grand Ensemble Liberté, le bitume laissera place à un espace paysager de plus de 5 000 m².



Les principales réalisations en 2019

- La poursuite des travaux de construction du **nouveau gymnase multisports des Juilliottes**, débutés en septembre 2018. Ce futur équipement municipal ouvrira ses portes fin 2019.
- La rénovation et le réaménagement de **l'avenue de la Liberté et du parvis du Grand Ensemble** pour un total de 1,5 million d'euros. Les espaces verts sur le parvis du Grand Ensemble Liberté seront également aménagés pour un total de 300 000 euros.
- Le déploiement des **stations Vélib'**. Les six premières (Liberté Vert-de-Maisons, Planètes, Stade, centre-ville Square Jean Moulin, Square René Coty, au métro des Juilliottes) étant déjà opérationnelles.
- Afin de développer une nouvelle offre sociale, Maisons-Habitat poursuivra en 2019 les opérations suivantes: **la construction d'une résidence pour personnes âgées** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées) de 70 logements au 2 rue du Soleil pour un coût prévisionnel de plus 10 millions d'euros. La date de livraison de l'établissement est prévue mai 2019. **La construction d'un ensemble immobilier au 30 avenue de Verdun** comprenant **50 logements sociaux**

(9,6 millions d'euros), **une pension de famille** de 30 logements (3,7 millions d'euros) et un **Foyer d'Aide Médicalisé (FAM)** de 40 places (10,4 millions d'euros), soit une opération totale de 23,7 millions d'euros. La date de livraison de cet ensemble est prévue pour septembre 2019.

- **La rénovation de l'école élémentaire Charles Péguy** pour 450 000 euros, dont 300 000 euros pour le ravalement des façades.
- **Le programme annuel d'éclairage public** pour 400 000 euros comprenant notamment 150 000 euros pour la rénovation du réseau.
- **La réfection du parc du Vert-de-Maisons** afin d'embellir les zones fleuries, de protéger les massifs vivaces et d'opérer la réfection des radeaux, pour un montant total de 309 000 euros.
- **Les travaux de rénovation du quai du Docteur Mass** dans le quartier d'Alfort pour un total de 246 000 euros.
- Le programme annuel de **plantation d'arbres et d'arbustes** pour un montant de 170 000 euros dans les espaces verts urbains

Comme chaque année, le projet de budget d'investissement 2019 prévoit

également les crédits nécessaires aux **travaux d'entretien renforcé** permettant de maintenir un niveau de qualité pour tous nos équipements communaux dans le domaine des **écoles** (élémentaires et maternelles) et du **restaurant scolaire** (1,8 million d'euros), des **équipements culturels** (415 000 euros) et des **équipements sportifs et socio-culturels** (1 million d'euros).

Enfin, les services techniques réaliseront, comme tous les ans, un programme de travaux en régie dans l'ensemble des équipements communaux. Les travaux en régie concerneront, en particulier, l'entretien des trottoirs et des tapis de chaussée ainsi que la sécurisation des passages piétons pour la voirie et la création et la rénovation des massifs fleuris pour l'ensemble des espaces verts de la ville.

La Ville entend poursuivre la politique constante de rénovation et d'entretien renforcé des équipements communaux, afin de continuer à offrir à tous les Maisonnais et dans tous les quartiers de la ville des services constamment améliorés pour le confort de chacun.

ACCUEILS DE LOISIRS

À la découverte du Salon de l'Agriculture !



Les experts de l'Anses expliquent comment analyser des échantillons aux enfants des accueils de loisirs.

Une cinquantaine de jeunes Maisonnais des accueils de loisirs Busteau et Les Planètes a été invitée par l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) à se rendre au Salon de l'Agriculture le 27 février. L'Agence, qui a son siège social à Maisons-Alfort, a ainsi organisé diverses animations sur son stand sur les thèmes de la qualité de l'eau, de la pêche et de l'aquaculture. Les jeunes Maisonnais ont notamment participé à une mini-conférence scientifique, avant de se glisser dans la peau d'un expert de l'Anses et de mener l'enquête. L'objectif ? Déterminer la cause de plusieurs événements inquiétants (chiens malades suite à une baignade, intoxication alimentaire...) en analysant la qualité de l'eau. Après avoir résolu ces mystères, nos jeunes enquêteurs sont partis à la rencontre des pensionnaires du Salon de l'Agriculture, pour de nouvelles découvertes.



Parmi l'équipement d'un policier, les véhicules de fonction.

VISITE DU COMMISSARIAT

Comment relève-t-on des empreintes ?

Quel est le rôle d'un policier ? Où trouve-t-on de l'ADN ? Aux commandes de la visite du commissariat de police de Maisons-Alfort qui s'est déroulée le 19 mars dans le cadre du projet citoyen, le brigadier de police en charge des missions de prévention de contact et d'écoute, M. El Khattari. Les policiers d'un jour ont ainsi profité d'une visite des locaux du commissariat de police, passé en revue le matériel utile au quotidien d'un policier avant de devenir des Sherlock Holmes des temps modernes. Sous la houlette d'un expert de la police scientifique, les jeunes citoyens se sont ainsi essayés aux techniques de la police scientifique : prise d'empreintes, où trouver de l'ADN... De quoi mener une véritable enquête !

Aborder la citoyenneté de multiples manières

Tout au long de l'année, les élèves de CM2 de M^{me} Favreau de l'école Jules Ferry, de M^{me} Emorine de l'école Parmentier B et de M^{me} Keddar de l'école Victor Hugo suivent le parcours citoyen, organisé par la Ville pour les accompagner dans leur apprentissage de la citoyenneté. Plusieurs thèmes sont ainsi abordés comme la tolérance, les institutions ou encore la justice.

ÉCO-CITOYENS DE DEMAIN

Ils apprennent l'écologie du quotidien

« Il a fallu recycler tous ces déchets pour créer ce petit tuyau en plastique?! », s'étonne un jeune élève de la classe de CM2 éco-citoyenne de Mme Leparoux de l'école V. Hugo. Ses camarades non plus ne cachent pas leur étonnement. Échantillons en main, Habiba Darmellah, en charge de la collecte des déchets de la Ville, explique aux élèves le processus de tri et de recyclage des déchets. Suite à la mise en place du tri des biodéchets dans les restaurants scolaires de la ville à la rentrée, les élèves Maisonnais trient leurs déchets tous les jours et, à entendre leurs réponses, cette sensibilisation du quotidien au développement durable semble porter ses fruits.



Les enfants apprennent ce que deviennent leurs déchets.

Respecter les animaux sauvages et leur environnement

Quelques jours plus tard, nous retrouvons les élèves des deux classes éco-citoyennes de cette année scolaire, les CM2 de M^{me} Vedry et leurs camarades de CM2 de M^{me} Leparoux de l'école V. Hugo, dans la forêt de Notre Dame (La Queue-en-Brie). Après être allés à la « Découverte globale de la forêt », les jeunes éco-citoyens partent sur les traces des « Animaux de la forêt » en compagnie d'un animateur de l'Office national des forêts, afin de les sensibiliser au respect de la vie et du milieu naturel des animaux.

« Connaissez-vous la géothermie ? »

Retour à Maisons-Alfort pour une activité en classe sur la géothermie, le 15 mars dernier. Jean-Luc Nicaise, spécialiste de la géothermie, explique aux élèves en quoi consiste la géothermie et ses atouts. « La géothermie est une énergie propre, qui permet de chauffer les bâtiments privés comme publics, sans polluer l'environnement. Elle contribue à la lutte contre le réchauffement climatique puisque chaque année, près de 28 000 tonnes de CO₂ ne sont pas rejetés dans l'atmosphère de notre ville. »

Nos jeunes éco-citoyens n'ont pas fini d'en apprendre sur la richesse de l'écologie au quotidien. Prochain rendez-vous donné en mai pour une approche de la biodiversité sur l'Île du Moulin Brûlé.

PROJET D'ÉCOLE

L'école maternelle Les Planètes fait sa « Grande Lessive »



Les élèves de l'école maternelle Les Planètes découvrent les dessins de leurs camarades.

Le 28 mars, les élèves de la maternelle Les Planètes ont fait leur « Grande Lessive » devant leur école. Rien à voir avec du linge : créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, « La Grande Lessive » est une manifestation culturelle internationale qui prend la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous. Ainsi, enfants, mais aussi parents, grands frères et sœurs ou encore voisins ont étendu sur des fils à linge leurs réalisations sur le thème « La nature dans les arts, l'art dans la nature ». « Nous avons été séduits par le principe de la Grande Lessive, une exposition éphémère où chacun est invité à participer. C'est un lien entre l'école et le quartier », explique la directrice de l'école, Pascale Lehuédé.

PRINTEMPS DES ARTS

Les rendez-vous d'avril

Organisé par l'Office Municipal de la Culture (OMC), le Printemps des Arts reste un rendez-vous culturel incontournable de la vie maisonnaise. Du 12 mars jusqu'au 27 juin, cette 15^e édition réunit des artistes de tous horizons artistiques (sculpture, peinture, photographie...) et vous propose dans tous les quartiers de la ville de nombreux événements. Voici ceux qui vous attendent en ce mois d'avril :

■ **Du 24 avril au 13 mai**, découvrez des « *Artistes en herbe* » grâce à une exposition organisée par l'Office Municipal de la Culture.

Maison pour Tous Pompidou, 12 rue Georges Gaumé

■ **Du 25 avril au 14 mai**, l'expo photos « *Maisons-Alfort, d'un siècle à l'autre* », vous est proposée à la médiathèque André Malraux par l'Office Municipal de la Culture, le Musée de Maisons-Alfort et le Photo-Club Maisonnais. « *Visite Duo* » le 7 mai (14 h 30 à 18 h) avec le Musée de Maisons-Alfort au Château de Réghat (inscription obligatoire au 01 41 94 12 50).

Animation-jeu le 24 avril de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, rencontre autour de l'exposition le 10 mai à 19 h

■ **Le dimanche 14 avril** de 14 h à 17 h, venez à la rencontre des artistes du Printemps des Arts lors de « *La rencontre du salon* », proposée par l'Office Municipal de la Culture.

Espace Loisirs du Parc de la Mairie

MUSIQUE

Conservatoire

Assistez à un « *Concert de musiques actuelles* » avec les groupes des ateliers des élèves de la classe de Philippe Di Mascio. Renseignements au 01 53 48 10 17.

Samedi 20 avril à 17 h au NECC

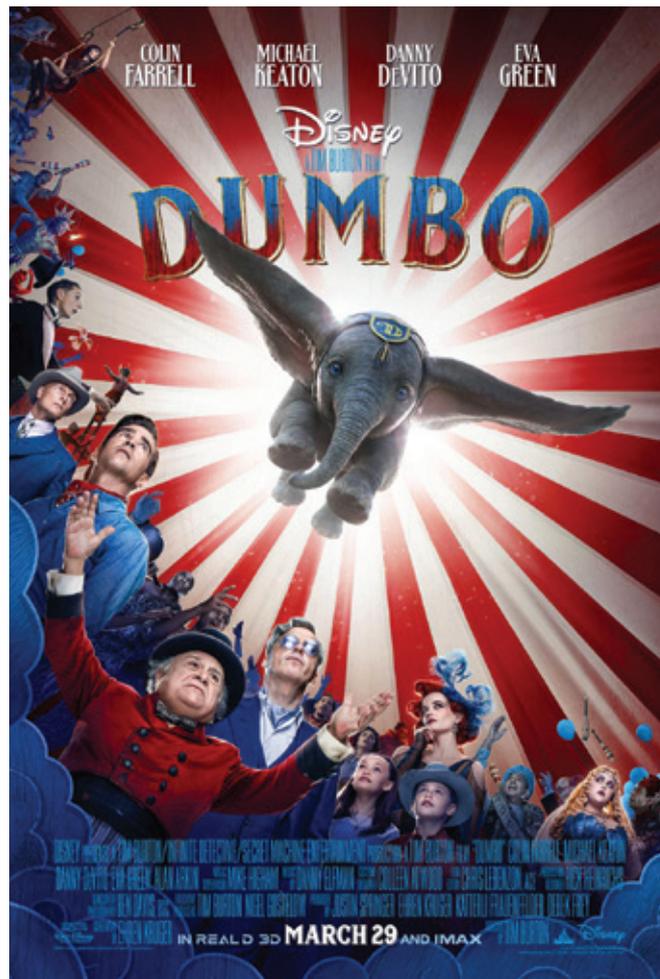
LITTÉRATURE

Les Maisonnais prennent la plume



Bibliothécaire et auteure de plusieurs livres, Emily D'Oste publie *Trois jours pour tout recommencer*, roman mettant en scène Alice, « *trentenaire parisienne, harcelée par un mari possessif et manipulateur* », dont la vie bascule lorsqu'elle part au chevet de sa grand-mère et « *passé les trois jours les plus décisifs qu'elle ait jamais vécus* ». Un secret de famille la plongeant au cœur de la Seconde Guerre mondiale lui donne la force de repartir à zéro.

Trois jours pour tout recommencer, éditions Abordables



Le ciné Debussy

■ **CONVOI EXCEPTIONNEL** de Bertrand Blier

Mercredi 10 avril à 18h

Dimanche 14 avril à 15h

■ **C'EST ÇA L'AMOUR** de Claire Burger

Mercredi 10 avril à 20h30

Dimanche 14 avril à 17h

■ **DUMBO** de Tim Burton

Mercredi 17 avril à 18h (VF)

Dimanche 21 avril à 15h (VF)

■ **DERNIER AMOUR** de Antonin Baudry

Mercredi 20 mars à 20 h 30

Dimanche 24 mars à 15 h

■ **ROYAL CORGI** de Ben Stassen et Vincent Kesteloot

Mercredi 24 avril à 15h

Dimanche 28 avril à 15h

■ **TANGUY LE RETOUR** de Étienne Chatiliez

Mercredi 24 avril à 18h et 20h30

Dimanche 28 avril à 17h

Retrouvez toute la programmation sur le site de la ville www.maisons-alfort.fr (rubrique cinéma) ou celui du théâtre www.theatredemaisons-alfort.org

Théâtre

Roberto Fonseca (Concert de jazz)

Mardi 9 avril à 20 h 45, à Debussy

Piano, clavier et chant – accompagné par Ruly Herrera à la batterie et Yandy Martinez à la basse

Roberto Fonseca est un ancien membre du Buena Vista Social Club

Les jumeaux vénitiens (Théâtre)

Samedi 13 avril à 20 h 45, à Debussy – Durée : 2 h

De Carlo Goldoni, mise en scène Jean-Louis Benoit.

Séparés à leur naissance, les jumeaux Zanetto et Tonino se retrouvent par hasard vingt ans plus tard à Vérone, lorsqu'ils vont voir leurs dulcinées. Une succession de quiproquos et situations invraisemblables met en scène ces hommes que tout oppose, tous les deux joués par le brillant Maxime d'Aboville.

Rencontre avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation

Näss – Les gens (Danse)

Jeudi 18 avril à 20 h 45, à Debussy – Durée : une heure

Chorégraphie de Fouad Boussouf.

Entre musique électronique et instrumentale, sonorités arabo-andalouses et break beat, sept danseurs rentrent en communion sur des chorégraphies mêlant tradition du Maroc et mysticisme de Gnawa.

Dans le cadre de la 20^e biennale de danse du Val-de-Marne

NOUVEAU! Sur ce spectacle, un dispositif pour malvoyants est mis en place pour la première fois. Plus d'informations au 01 41 79 17 20.

Informations et réservations sur le site :

 www.theatredemaisons-alfort.org

Médiathèque et bibliothèques

Bibliothèque du centre

34-36 avenue du Professeur Cadiot.

Gratuit, inscription obligatoire au 01 43 96 24 48

■ Heure du conte

De 3 à 8 ans. Durée 1 h

Samedi 13 avril à 11 h

Médiathèque André Malraux

Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

■ Atelier multimedia

Ouvert à tous

Samedi 13 avril à 11 h

■ Heure du conte

À partir de 3 ans

Samedi 13 avril à 14 h 30

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans

Samedi 13 avril, mercredi 17 avril à 10 h et 11 h

■ Des histoires et des bricoles

À partir de 7 ans

Mercredi 17 avril à 14 h 30

Bibliobus

■ Des histoires et des bricoles

Le mardi 9 à 17 h (arrêt Planètes), mercredi 10 à 15 h (arrêt Alfort rue du Maréchal Juin) et samedi 13 avril à 15 h (rue Bourgelat, école Pasteur) : pour ne plus faire de cauchemars, les bibliothécaires t'aideront à fabriquer un attrape-rêves.

En raison de travaux, jusqu'à fin juin, l'arrêt avenue de la Liberté / Vert-de-Maisons du Bibliobus est temporairement suspendu le mercredi (10 h-12 h 30) et déplacé rue Jean Jaurès devant l'école J. Ferry.

Bibliothèque René Coty

120 rue Roger François.

Gratuit, inscription obligatoire

au 01 43 53 23 78

■ Heure du conte

De 3 à 8 ans. Durée 1 h

Samedi 15 juin à 11 h



À ne pas manquer ce mois-ci...

Tous les événements cités ci-dessous auront lieu à la médiathèque André Malraux.

■ Découverte musicale

Avec les professeurs Odile Abrell (harpe), Anne Auber-Moulin (flûte) et les élèves du conservatoire Henri Dutilleux.

Mercredi 10 avril à 14 h 30

■ Lancement du Club Ado

Premier club de lecture pour les ados. À partir de 13 ans

Vendredi 12 avril de 17 h à 19 h

■ Café psy

Avec Sophie Trehout, sur l'impact d'un mauvais sommeil.

Samedi 11 mai à 14 h 30

Avril

MERCREDI 10

EnvA 17 h 30

Conférence « Les dinosaures et les oiseaux : quel lien ? »

Par Dominique Aubert-Marson

Organisée par l'UIA

MERCREDI 10

Gymnase Charles Péguy 14 h-18 h

Tournoi FIFA

Proposé par le CSC Liberté et le Service des Sports

JEUDI 11

Espace Loisirs du Parc de la Mairie 9 h 30

Code de la route

Organisé par INFO-Seniors

SAMEDI 13

Salle Saint Gabrielle 10 h-19 h

Salon des auteurs indépendants

Organisé par l'APED

SAMEDI 13

Square de l'Artificier François - 14 h

Animations et enquête

Organisées par la MPT d'Alfort et les associations du quartier

SAMEDI 13

Ludothèque de la Maison de l'Enfant 15 h-18 h

Animations de plein air et atelier géant

Organisés par la Ludothèque de la Maison de l'Enfant

SAMEDI 13 12 h-18 h

DIMANCHE 14 9 h-19 h

Palais des Sports

Compétition d'escrime

Organisée par l'ASA Escrime

Les informations des pages « Temps libre » (dates, lieux, horaires) étant susceptibles de modifications après la parution du magazine municipal, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville www.maisons-alfort.fr (rubrique agenda).

DIMANCHE 14

NECC 15 h 30

Concert des élèves

Organisé par l'EMMA

DIMANCHE 14

Devant le CSC Les Planètes

Visite « Le plus beau village de France : Yèvre le Château »

Inscriptions au 06 34 57 52 46 /

06 62 54 73 00. Départ à 8 h.

Organisée par l'ARL

DIMANCHE 14

CSC La Croix des Ouches 9 h-12 h 15

Rencontres philatéliques

Organisées par l'APMASM

DIMANCHE 14

Gymnase Charles Péguy dès 10 h

La Fête du Printemps

Proposée par Ma Quête et CorpsDination

DIMANCHE 14

Stade Delaune 9 h 30-18 h

Meeting d'athlétisme

Organisé par l'ASA Athlétisme

LUNDI 15

Théâtre Debussy 18 h 30

Film-connaissance du monde « Les Îles des France à pied »

Organisé par le théâtre Debussy

MERCREDI 17

Parvis de la mairie 14 h-18 h

Le Parvis en Jeu

Proposé par l'OMC et le Service des Sports

VENDREDI 19

Espace Loisirs des Juillottes

14 h 30-18 h

Rencontre autour du livre

Organisée par INFO-Seniors

MARDI 30

INFO-Parents 15 h-19 h

Nombreux jeux en famille

Organisés par INFO-Parents

Mai

DIMANCHE 5

La Croix des Ouches 9 h-13 h 30

Don du sang

Organisé par l'EFS

MERCREDI 8

Stade Cubizolles 8 h-18 h

Tournoi de football U16F/U11

Organisé par le FCMA

VENDREDI 17

Église Saint Remi 20 h 30

DIMANCHE 19

Église Notre Dame du Sacré Cœur 18 h

Concerts avec organiste et quatuor

Proposés par Ars Musica Mansionum

SAMEDI 18

Moulin Brûlé 19 h

Gala de danse annuel

Organisé par le CDSMA



Retrouvez toutes les autres informations culturelles, théâtre, cinéma, conservatoire, bibliothèques, pages 26 et 27

Séance du 28 mars 2019

Les principales décisions du dernier Conseil municipal

AFFAIRES FINANCIÈRES

Subventions

- Pour 2019, le Conseil départemental du Val-de-Marne a alloué à la Ville de Maisons-Alfort au titre du fonctionnement des associations sportives locales une somme de 22 326,40 € qui a été répartie entre les associations sportives maisonnaises.
- Dans le cadre de l'OPAH du secteur Dodun de Keroman dans le quartier d'Alfort, la Ville a attribué un total de 1 000 € à un propriétaire pour les travaux de ravalement de son logement.

Garantie communale

La Ville de Maisons-Alfort a accordé à l'ESH Maisons-Alfort Habitat la garantie communale pour un emprunt destiné à la construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes handicapées psychiques vieillissantes de 40 places au 30 avenue de Verdun. Cette réalisation actuellement en cours fait partie intégrante d'un projet social d'envergure dans le quartier des Planètes qui comprendra aussi une maison de retraite de 70 places, une Pension de famille de 30 places pour les personnes en difficultés familiales, économiques ou sociales, et 50 nouveaux logements sociaux.

Vote du taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2019

Les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal sont sans augmentation pour 2019 par rapport à 2018 et restent fixés à :

- Taxe d'habitation 22,09 %
- Taxe foncière bâtie..... 13,77 %
- Taxe foncière non-bâtie 22,29 %

Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2019

Le taux d'imposition de la TEOM voté par le Conseil municipal a été fixé à 5,63 % pour 2019 contre 5,93 % en 2018, soit une baisse de 5 %.

Vote du budget primitif de l'exercice 2019

Le budget primitif s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2019 :

BP 2019	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	70 526 500 €	76 202 300 €
Investissement	12 695 800 €	7 020 000 €
Total	83 222 300 €	83 222 300 €

Article R2313-1 du CGCT	BP 2019
Population INSEE (DGF 2018)	55 445
1-DRF/Population	1 060 €
2-Produit des impositions directes/Population	536 €
3-RRF/Population	1 215 €
4-Dépenses d'équipement brut/population	319 €
5-Encours de dette/Population	613 €
6-DGF/Population	125 €
7-Dépenses de personnel/DRF	64,0 %
8-DRF + Remboursement de la dette en capital/RRF	93,2 %
9-Dépenses d'équipement brut/RRF	26,3 %
10-Encours de la dette/RRF	50,5 %

Non aux fermetures de classe !

Pour faire suite aux prévisions de fermeture de classe annoncées par la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne pour l'année scolaire 2019/2020, le Conseil municipal s'est opposé à la fermeture d'une classe à l'école maternelle Paul Bert et d'une classe à l'école élémentaire Paul Bert.

Libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Maisons-Alfort

La géothermie : une solution qui concilie transition énergétique et pouvoir d'achat

À l'heure où les pouvoirs publics cherchent comment mener à bien la transition énergétique sans pénaliser le pouvoir d'achat, **la géothermie est une solution à privilégier.**

C'est tout le sens du courrier que le Maire Olivier CAPITANIO a adressé au Ministre de la Transition écologique en tant que président d'une association qui regroupe des villes impliquées dans les opérations de géothermie en France. **Avec plusieurs maires de toute sensibilité et le président du conseil départemental, Olivier CAPITANIO a saisi le Gouvernement pour que soient levés les obstacles qui freinent le développement de la géothermie.**

Le chauffage par la géothermie est une solution 100 % écologique qui aide à lutter contre le réchauffement climatique et qui a un impact très positif sur la qualité de l'air que nous respirons.

L'exemple de notre ville est très parlant. À Maisons-Alfort, qui est le 3^e plus grand réseau de géothermie en Ile-de-France, nous

chauffons déjà 14 000 logements (soit 40 % des logements) et de très nombreux équipements publics. **Grâce à ce choix, nous évitons chaque année le rejet dans l'atmosphère de 27 000 tonnes de gaz carbonique, de 53 tonnes de dioxyde de soufre, de 70 tonnes de monoxyde d'azote ou encore de 4 200 tonnes de poussières.**

Mais cette énergie propre a aussi l'immense avantage pour le consommateur d'être moins chère que le gaz ou le fioul !

C'est donc une solution à développer, surtout en Ile-de-France où le potentiel géothermal est important. **Mais encore faut-il que le Gouvernement mobilise des moyens financiers et crée un contexte réglementaire qui favorise réellement l'essor de cette énergie écologique et économique.**

**Le groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »**

L'Arrêté Municipal qui cache le manque de moyens

Notre maire a pris il y a peu de temps un arrêté municipal interdisant l'ouverture après 23 h 30 des commerces à Maisons-Alfort. Interpellés par des commerçants qui voient soudainement leur chiffre d'affaires se réduire suite à cette décision, nous posons la question des raisons de ce nouveau règlement à l'issue du dernier Conseil Municipal. M. Capitanio explique alors que des plaintes ont été reçues des riverains de certaines épiceries dans le quartier des Planètes. Il reconnaît également que les forces de police, tant nationale que municipale, n'ont pas été en mesure d'assurer le retour à l'ordre depuis deux ans déjà. Mais pourquoi prendre un arrêté qui pénalise l'ensemble des commerçants si le problème est localisé ? Il est alors dit que l'arrêté sera appliqué « avec intelligence ». Qu'est-ce à dire, c'est autorisé ou pas ? Un nouvel argument est avancé : le problème c'est la vente d'alcool. Alors, il aurait sans doute été plus pertinent de prendre un arrêté interdisant la vente d'alcool

la nuit... Mais pas de pénaliser tout un secteur du commerce. Les enseignements que nous tirons de cette discussion sont les suivants : (1) la faiblesse des moyens de police sur le territoire ne permet pas le maintien de l'ordre et de la tranquillité des Maisonnais. Les incivismes se multiplient dans de nombreux domaines et nécessiteraient un personnel de police suffisant pour décroître, à commencer par le stationnement anarchique dû au manque de régulation « intelligente », (2) à défaut de décisions et d'investissements pertinents en la matière, c'est notre qualité de vie à Maisons-Alfort qui finira par se dégrader définitivement.

**Maisons-Alfort : c'est vous !
Xavier COHARD, Marie-Line DUCRE, Gilles BETIS
Facebook Twitter @malfortcvous**

Élections européennes : le vert est à la mode...

Les mobilisations récentes sur l'ensemble de notre continent ont montré que l'action climatique sera un sujet clé de l'élection européenne du 26 mai prochain. Jour après jour, chaque liste qui se déclare affirme ses convictions fortes en matière de transition écologique. Pour que cette question ne soit pas seulement un élément de langage, le Réseau Action Climat et ses associations membres demandent aux candidats de s'engager à mettre en œuvre des mesures concrètes en faveur de la transition écologique en Europe :

- Instaurer une solidarité sociale et écologique
- Enclencher une transition industrielle et écologique
- Faire contribuer les grands pollueurs aux efforts de transition
- Protéger notre santé et notre planète
- Mettre le climat au cœur de notre démocratie européenne

Une analyse des différents programmes sera rendue publique avant les élections, afin que chacun d'entre nous puisse se

faire une opinion précise entre ceux dont la première allusion au climat arrive à la trentième proposition, ceux qui parlent pendant des heures pour se féliciter ensuite de si bien parler, les écologistes de la onzième heure, les communicants de la langue de bois vert...

Nous savons maintenant que chaque élection, chaque situation où nous avons le pouvoir de décider, sera déterminante pour l'avenir de notre planète et de nos enfants.

**Bernard Bouché
Écologie et Solidarité, l'Alternative Citoyenne**

PHARMACIES DE GARDE

14 avril : Pharmacie Arc en Ciel

16, avenue Gambetta

21 avril : Pharmacie Servat

86, avenue du Général de Gaulle

22 avril : Pharmacie Valla-Maelfait

1, avenue du Général Leclerc

28 avril : Pharmacie Vanessa Youk

99, avenue du Général Leclerc

1^{er} mai : Pharmacie des Planètes

141, rue Marc Sangnie

5 mai : Pharmacie Balteau

76/78, avenue Gambetta

8 mai : Pharmacie Berdugo Borgnon

62, avenue du Général Leclerc

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 12 avril de 15 h 45 à 17 h : impasse Saint Maur dans le quartier des Planètes.

Samedi 13 avril de 10 h à 12 h : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté-Vert-de-Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

Dimanche 14 avril de 10 h à 12 h : marché du Centre et devant le magasin Auchan avenue du Professeur Cadiot.

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint Maurice), reçoit les Maisonnais sur rendez-vous (contactez le secrétariat au 01 43 96 77 23), et sans rendez-vous une fois par mois, à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Sa prochaine permanence sans rendez-vous est prévue le **jeudi 25 avril**.

BROCANTES

Dimanche 2 juin : brocante du Centre-Ville

Inscriptions et renseignements au 01 49 77 60 22

sergeacc@orange.fr

Dimanche 23 juin : brocante du Rotary-Club - Rue Pierre et Marie Curie

Inscriptions et renseignements au 06 70 66 65 22

COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanche 21 avril de 8 h à 12 h.

Marché de Charentonneau : samedi 4 mai de 8 h à 12 h.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

sur rendez-vous en appelant le 01 45 18 37 27 ou sur la plateforme des démarches en ligne accessible depuis le site internet de la ville, www.maisons-alfort.fr, rubrique « Mes démarches ». Service totalement gratuit.

Nouveauté 2019 : toutes les collectes sont assurées les jours fériés

Lundi 22 avril (Pâques) : collecte des ordures ménagères assurée dans le secteur nord, collecte des déchets végétaux assurée sur l'ensemble de la commune.

Mercredi 1^{er} mai (Fête du travail) : collecte des ordures ménagères assurée dans le secteur nord, collectes sélectives (emballages, verre) assurées dans le secteur sud.

Déchetterie

Afin de connaître la déchetterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du Territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13, par e-mail à environnement@pemb.fr ou consulter le site internet <https://parisestmarnebois.fr>. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

ÉTAT CIVIL

Décembre

Naissances : ANXIONNAT Théa, KHALLAF Imrane, BLAZY DERUMIGNY Margaux, CORBASSON Paloma, ABDILLAH Abdurahman, AFILAL Yasmine, CALON LIU Lys, BENBALI Yanis, BOURAS Inaya, FLORENTY Prescillia, ACHERFOUCHE Elias, DANIEL Léna, BOUSLAH Iliane, CHIRICA Sofia, CHIBOUNE Ilina, PARGEON SON Maël, AYOUBI Kyan, PLACE Rafaëlle.

Décès : BROHAN Denise épouse OUCHEN.

Janvier

Naissances : VANNEREAU Kenan, CHERIFI Eline, COHEN BOYER Meyron, GILLES Fiona, SOUKPRASEUTH Julian, MORELL PLOTAR Levanah, ADEM Yani, HOCDÉ FLEURY Joël, LE BRETON Arthur, POKOSSY TONDA NDOUNKEU Rosalie, MHAMMEDI ALAOUI Réda, MAGUELONNE Lia, FERHOUNE Abdelouhaeb, GENEVIEVE Théo, MARTINEZ Léo, SAÏCHI Chainez, RICHARD Raphaël, CHIPAN Gabriel-Allassa, BEROUGOUN Isaac, BERTRAND Maxim, BAUGÉ Mélissa, ÉBLÉ BOURGINE Lucas.

Mariages : DURAND Lucile et CLECH Anaïs, ROMAN Florin-loan et ROSCA Serafima, BESNARD Olivier et HABBASSI Maryama.

Rectificatif

Naissances : ISSELE Livio né en mars 2018 et BREMONT Matthéos né en septembre 2018.

ciné

necc

Festival de cinéma

www.theatredemaisons-alfort.org

Charlotte RAMPLING

Du 9 au 12 MAI 2019

- NOUVEL
- ESPACE
- CULTUREL
- CHARENTONNEAU

107, AV. GAMBETTA
MAISONS-ALFORT
01 58 73 43 03

LES THÉÂTRES DE
MAISONS-ALFORT

DEBUSSY | NECC

JEU
9

18h30

EMBRASSEZ QUI VOUS VOUDREZ

Réal. Michel Blanc (2002)

21h

MAX MON AMOUR

Réal. Nagisa Oshima (1986)

VEN
10

18h30

SWIMMING POOL

Réal. François Ozon (2003)

21h

LE VERDICT

Réal. Sidney Lumet (1982)

SAM
11

16h15

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS

Réal. Jacques Deray (1985)

18h30

LA CHAIR DE L'ORCHIDÉE

Réal. Patrice Chereau (1975)

21h

45 ANS

Réal. Andrew Haigh (2016)

DIM
12

15h

SOUS LE SABLE

Réal. François Ozon (2000)

17h

LE BAL DES ACTRICES

Réal. Maïwenn (2009)

Tarif plein : 5 € | Tarif réduit : 4 € | Moins de 14 ans : 3 € | Pass Cinénecc (les 9 films) : 24 €

